

Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

Mercredi 5 juin 2024 à 17h
L'appartement des Vignerons,
Tibits, 1^{er} étage, Lausanne gare

Dès 16h30 : accueil des participants et distribution des cartons de vote

Ordre du jour

Partie statutaire

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 octobre 2023
3. Message du Président
4. Revue des activités de Lausanne Région
 - 4.1 Activités 2023 et perspectives 2024, par Alessia Radaelli, Secrétaire générale
 - 4.2 Focus sur la commission Prévention et dépendance par Karine Clerc, Municipale de Renens et Présidente de la commission
5. Comptes 2023
 - 5.1 Présentation des comptes 2023
 - 5.2 Rapport de l'organe de révision Intermandat SA
 - 5.3 Rapport de la commission de gestion
 - 5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination
6. Divers et propositions individuelles

Présentation de M. Benoît Frund, Vice-recteur de l'Université de Lausanne
« L'UNIL, un laboratoire vivant au service de la société »

Questions - réponses et débat

Dès 18h30, un apéritif dînatoire sera servi.



LAUSANNE RÉGION

Comptes 2023

**Soumis par le Bureau de coordination au vote des
communes lors de l'AG du 5 juin 2024**

COMPTES 2023
BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2023	Comptes 2022	Cpte		Comptes 2023	Comptes 2022
10	ACTIFS CIRCULANTS	2'854'702.62	3'081'072.59	20	FONDS ETRANGERS	270'740.16	199'633.53
100	TRESORERIE	2'666'321.97	2'987'361.12	2009	AUTRES DETTES A COURT TERME	0.00	1'675.35
1000	BCV 796 41 37	1'892'571.68	2'184'434.42	201	PASSIFS DE REGULARISATION	270'740.16	197'958.18
1013	BCV H52474510	302'355.44	302'163.15	2009.1	c/c AVS	13'964.00	1'701.90
1014	BCV R52824368 App App	1'401.71	30'948.70	2009.2	c/c LAA	1'254.65	2'178.90
1016	BCV 5120 25 80 FCD	169'212.50	169'226.50	2009.3	c/c APGM	1'341.90	1'477.70
1017	BCV 5247 45 11 Placements FCD	300'780.64	300'588.35	2014	Produits encaissés Prom. Eco.	7'000.00	7'000.00
				2017	Charges à payer Secrétariat général	19'555.36	16'377.51
103	ACTIFS DE REGULARISATION	188'380.65	93'711.47	2018	Charges à payer Agglomération	163'806.05	45'561.15
1030	Produits à encaisser Secrétariat général	125'000.00	39'039.42	2024	Charges à payer Prom. Économique	2'709.20	2'352.15
1032	Produits à encaisser Prom. Economique	0.00	0.00	2025	Charges à payer Commissions	61'109.00	121'308.87
1034	Produits à encaisser Commissions	18'453.60	8'700.00	2026	Charges à payer Dépendances	0.00	0.00
1040	Charges payées Secrétariat général	25'978.40	23'459.50	212	RESERVES	1'374'749.22	1'738'692.94
1044	Charges payées Prom. Economique	18'948.65	22'512.55	212	Réserves Secrétariat général	762'559.14	827'424.72
11	ACTIFS IMMOBILISES	136'350.18	186'350.18	2127	Intergénération	331'095.29	324'923.42
110	Titres	1.00	1.00	2126	Formation et Emploi des Jeunes	367.87	3'867.87
111	Informatique	1.00	1.00	2128	Territoire Equipements	152'076.32	195'808.82
112	Etudes	136'348.18	186'348.18	21291	Dépendances	229'835.81	258'481.76
1122	Comptages 2020	136'348.18	186'348.18	2129	Fonds participation dispositif lausannois	49'130.05	41'789.05
				2137	App App	53.80	2'553.80
				2124	Réserves Prom. Economique	284'753.48	420'025.57
					Réserves Agglomération	327'436.60	491'242.65
				2136	Agglomération Etudes	327'436.60	491'242.65
				21	FONDS PROPRES	1'345'563.42	1'329'096.30
					CAPITAL	1'329'096.30	1'232'204.16
				210	Capital	870'151.65	773'259.51
				211	Capital FCD	458'944.65	458'944.65
					RESULTAT DE L'EXERCICE	16'467.12	96'892.14
				231	Résultat Secrétariat général	16'467.12	96'892.14
1	ACTIFS	2'991'052.80	3'267'422.77	2	PASSIFS	2'991'052.80	3'267'422.77

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2023

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
3	CHARGES D'EXPLOITATION	2'932'330.85	3'165'075.00	2'917'564.60	5	PRODUITS	2'932'330.85	3'165'075.00	2'917'564.60
30	SECRETARIAT GENERAL	1'440'621.10	1'455'500.00	1'379'516.95	50	SECRETARIAT GENERAL	1'440'621.10	1'455'500.00	1'379'516.95
300	CHARGES DU PERSONNEL	1'136'756.62	1'166'000.00	995'265.58	500	Cotisations	1'181'595.95	1'174'500.00	1'147'240.50
3000	Traitements bruts	898'185.95	900'000.00	782'920.80	504	Participation du Canton (Seniors)	55'000.00	56'000.00	58'506.65
3001	Charges sociales	227'728.95	246'000.00	204'504.80	502	Participation du Canton (SPEI)	125'000.00	125'000.00	124'600.00
3010	Indemnités d'assurance	-4'399.83	0.00	-13'043.07	528	Prélèv. Reserve promeco	50'000.00	50'000.00	0.00
3020	Mandats externes	15'241.55	20'000.00	20'883.05	5196	Prélèv. PALM	0.00	50'000.00	3'935.80
303	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	109'159.44	124'000.00	125'187.92					
3030	Fournitures de bureau	9'332.85	10'000.00	10'901.55					
3031	Loyer	59'447.95	58'000.00	63'841.10					
3032	Déplacements, Débours	8'268.69	10'000.00	9'655.62					
3033	Documentation, formation	6'365.20	15'000.00	6'572.70					
3034	Informatique et maintenance	25'744.75	31'000.00	34'216.95					
304	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	164'911.56	141'000.00	137'953.30					
3041	Jetons de présence	29'300.00	35'000.00	29'700.00					
3042	Comptabilité et révision comptes	30'711.70	20'000.00	21'548.95					
3043	Tâches ponctuelles BC	21'508.55	30'000.00	16'807.60					
3043.1	Mandats stratégie Proméco	29'025.15	0.00	45'234.00	528	Prélèv. Reserve promeco	29'025.15	0.00	45'234.00
3048	Communication	48'988.51	50'000.00	20'038.10					
3049	Affiliations Lausanne Région	5'377.65	6'000.00	4'624.65					
305	FRAIS DE GESTION	13'326.36	24'500.00	24'218.01					
3051	Affranchissement	7'971.00	7'000.00	7'676.95					
3053	Téléphonie	1'226.35	1'500.00	1'286.49					
3054	Assurances choses et RC Dirigeants	3'266.55	4'000.00	4'118.40					
3054.1	Indemnités assurances choses	-1'662.00	0.00	0.00					
3055	Photocopies	2'271.25	4'000.00	1'442.70					
3056	Frais financiers	253.21	8'000.00	9'693.47					
3058	Attribution à capital Lausanne Région	16'467.12	0.00	96'892.14	508	Prélèvement capital Lausanne Région	0.00	0.00	0.00
					528	Prélèvement Réserve Promeco	79'025.15	50'000.00	45'234.00

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2023

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
31	AGGLOMERATION	163'806.05	260'000.00	45'097.83	509	AGGLOMERATION	163'806.05	260'000.00	45'097.83
310	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT	0.00	0.00	14'822.60	510	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT	0.00	0.00	14'822.60
312	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0.00	0.00	14'822.60	511	Cotisations Fonctionnement	0.00	0.00	0.00
	Mise en œuvre PA1 à PA3								
3121	Communication PALM	0.00	0.00	14'822.60	5196	Prél. Réserve Agglomération	0.00	0.00	14'822.60
3122	Conférence d'agglomération	0.00	0.00	0.00					
3123	SRGZA (volet stratégique et opérat.)	0.00	0.00	0.00					
3124	Plan directeur des énergies de réseau	0.00	0.00	0.00					
3143	Attribution Rés. Agglomération fct.	0.00	0.00	0.00	5196	Prél. Rés. Agglomération	0.00	0.00	14'822.60
	AGGLOMERATION ETUDES	0.00	0.00	30'275.23	517	AGGLOMERATION ETUDES	0.00	0.00	30'275.23
	Etudes PALM5-PDI	0.00	0.00	30'275.23	518	Cotisations Etudes	0.00	0.00	0.00
	PALM Etudes	0.00	0.00	30'275.23					
	Cadrage et travaux préparatoires	0.00	0.00	0.00	5196	Prél. Réserve Agglo	0.00	0.00	30'275.23
	Plan de charges (DGMR)	0.00	0.00	0.00					
	Autres études de base pour PA5	0.00	0.00	0.00					
	Attribution Rés. Agglomération Etudes	0.00	0.00	0.00	5196	Prél. Rés. Agglomération	0.00	0.00	30'275.23
315	PALM	163'806.05	260'000.00		510	PALM	163'806.05	260'000.00	
3151	PALM 2025	163'806.05	260'000.00		511	Cotisations PALM	0.00	0.00	
3151.1	Cadrage et travaux préparatoires	0.00	0.00						
3151.2	Elaboration du PALM 2025	163'806.05	224'000.00		5196	Prél. Réserve PALM	163'806.05	260'000.00	
3151.3	Conférences d'agglomération	0.00	12'000.00						
3151.4	SRGZA (volet stratégique et opérat.)	0.00	24'000.00						
3169	Attribution Rés. PALM	0.00	0.00	0.00	5196	Prél. Rés. PALM	163'806.05	260'000.00	0.00

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2023

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
32	PROMOTION ECONOMIQUE	345'201.45	360'000.00	437'835.95	52	PROMOTION ECONOMIQUE	345'201.45	360'000.00	437'835.95
3231	PERL	237'056.19	240'000.00	258'673.15	520	Cotisations Prom. Economique	246'673.35	245'000.00	296'647.95
32310	Dotation	100'000.00	100'000.00	100'000.00	523	Partenariats PERL	30'000.00	30'000.00	30'000.00
32312	Gestion	79'556.19	80'000.00	98'684.25	528	Prél. Réserve Promotion Economique	39'778.10	40'000.00	50'000.00
32313	Cérémonie et films	57'500.00	60'000.00	59'988.90					
3242	ACTIONS DE PROMOTION ECONOMIQUE	12'500.00	30'000.00	84'093.95					
32423	Communication promotionnelle	0.00	0.00	59'994.85	528	Prél. Réserve Promotion Economique	0.00	0.00	54'000.00
32424	Aides aux salons/manifestations	12'500.00	30'000.00	14'296.00	528	Prél. Réserve Promotion Economique	6'250.00	15'000.00	7'188.00
32425	Rencontres entreprises	0.00	0.00	9'803.10					
3243	RESEAU D'APPUI ET SUBVENTIONS	19'218.20	30'000.00	0.00					
32432	Fondation Micro-crédit solidaire	0.00	10'000.00	0.00					
32433	Atelier de Renens	10'000.00	10'000.00	0.00					
32434	Aides/Soutiens divers	9'218.20	10'000.00	0.00					
3244	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL	47'409.30	60'000.00	10'000.00					
32444	Ateliers Ville de Renens	0.00	0.00	10'000.00					
32447	Projets régionaux	47'409.30	45'000.00	0.00	528	Prél. Réserve Promotion Economique	22'500.00	22'500.00	0.00
32446	Conférences/Journées de réflexion	0.00	15'000.00	0.00	528	Prél. Réserve Promotion Economique	0.00	7'500.00	0.00
32448	Soutien camp. "Acheter et conso loc."	0.00	0.00	0.00					
32449	Plateforme aide aux entreprises	0.00	0.00	0.00					
32454	Attribution à Rés. Prom. Economique	29'017.76	0.00	85'068.85	528	Prél. Réserve Promotion Economique	68'528.10	85'000.00	111'188.00
3246	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0.00	0.00	0.00	529	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0.00	0.00	0.00
32467	Attribution provision prêt FCD	0.00	0.00	0.00	501.1	Produit des avoirs FCD	0.00	0.00	0.00
					508	Prélèvement de capital FCD	0.00	0.00	0.00
32468	Attribution à Rés. Prom. Economique	0.00	0.00	0.00	508	Prélèvement de capital FCD	0.00	0.00	0.00

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2023

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
33	COMMISSIONS	982'702.25	1'089'575.00	1'055'113.87	53	COMMISSIONS	982'702.25	1'089'575.00	1'055'113.87
331	INTERGENERATIONS	399'895.95	463'000.00	381'602.40	530	INTERGENERATIONS	399'895.95	463'000.00	381'602.40
3311	Enfance	46'312.60	52'000.00	35'950.33	5301	Cotisations	258'854.75	255'800.00	239'134.60
33111	Journée Enfance (PICSA)	6'031.00	7'000.00	35'950.33	5306	Prél. Réserve Intergénération	0.00	0.00	17'975.20
33112	Projets	33'781.60	35'000.00	0.00	5306	Prél. Réserve Intergénération	14'475.40	15'000.00	0.00
33113	Soutiens aux activités de jeunesse	6'500.00	10'000.00	0.00	5306	Prél. Réserve Intergénération	4'875.00	7'500.00	0.00
3312	Formation Emploi des Jeunes	267'049.70	336'000.00	249'684.30					
33121	Subvention Espace des Inventions	40'000.00	40'000.00	40'000.00					
33122	Journée de réflexion/Workshops	5'467.10	10'000.00	0.00	5306	Prél. Réserve Intergénération	0.00	0.00	0.00
33123	Salon des Métiers (SDM)	49'023.30	50'000.00	43'726.10	53023	Partenariat Salon des Métiers	18'453.60	18'700.00	18'700.00
33124	Monjob-monchoix.ch	0.00	1'000.00	0.00					
33128	Soutien App App	117'465.00	150'000.00	119'847.75	5307	Prél. Réserve App App	2'500.00	2'500.00	10'000.00
331280	Mesures d'appui	7'200.00	15'000.00	0.00	5304	Produits App App	46'125.00	60'000.00	47'955.00
33127	Subvention Lift	20'000.00	20'000.00	20'000.00	5305	Prél. Réserve Formation emploi des jeunes	3'500.00	3'500.00	0.00
33126	Projets professionnels (Réseautage)	27'894.30	50'000.00	26'110.45	528	Prél. Réserve Promotion Economique	16'736.60	20'000.00	13'055.20
					5306	Prél. Réserve Intergénération	11'157.70	30'000.00	13'055.25
3313	Seniors	33'235.78	70'000.00	21'727.15					
33130	Projet pilote régional "Diagnostic"	0.00	0.00	10'557.80					
33132	Subvention Réseau d'échanges de savo	10'000.00	10'000.00	10'000.00					
33134	Projets	23'235.78	50'000.00	1'169.35	5306	Prél. Réserve Intergénération	11'617.90	25'000.00	14'550.50
33135	Expertise, conseils et appuis	0.00	10'000.00	0.00	5303	Participation de l'Etat de Vaud (DGCS)	11'600.00	25'000.00	7'176.65
3314	Divers	5'000.00	5'000.00	5'000.00					
33141	Prix bourse littéraire	5'000.00	5'000.00	5'000.00					
33129	Attribution à réserve Formation	0.00	0.00	0.00	5305	Prél. Réserve Formation emploi	3'500.00	3'500.00	0.00
331291	Attribution à réserve Intergénération	48'297.87	0.00	69'240.62	5306	Prél. Réserve Intergénération	42'126.00	67'500.00	45'580.95
331281	Attribution à réserve App App	0.00	0.00	0.00	5307	Prél. Réserve AppApp	2'500.00	2'500.00	10'000.00
33139	Attribution à réserve Seniors	0.00	0.00	0.00	528	Prél. Réserve Promotion Economique	16'736.60	30'000.00	13'055.20

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2023

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
332	TERRITOIRE EQUIPEMENTS - TE	166'517.25	165'000.00	202'877.42	531	TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS	166'517.25	165'000.00	202'877.42
3321	Activités sportives	48'000.00	65'000.00	30'859.65	5310	Cotisations	109'632.60	110'000.00	99'891.65
33211	Guidesportif	8'719.20	10'000.00	7'859.65					
33214.1	Soutien aux projets sportifs	0.00	0.00	13'000.00					
33215	Panathlon : Family Games	0.00	0.00	10'000.00					
33217	Soutiens	23'600.00	25'000.00	0.00	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	14'160.00	15'000.00	0.00
33216	Projets	15'680.80	30'000.00	0.00	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	10'453.85	20'000.00	0.00
3322	Transports	87'864.86	70'000.00	148'017.77					
33222	Comptages	13'093.86	20'000.00	98'017.77	5312	Partenariats comptages	7'499.80	0.00	13'864.84
33222.1	Publication	24'771.00	0.00	0.00	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	24'771.00	0.00	0.00
33223	Amortiss. Comptages	50'000.00	50'000.00	50'000.00	5314	Activation Etude au Bilan	0.00	20'000.00	84'152.93
3324	Champignons	25'000.04	30'000.00	24'000.00					
33241	Rétrocession controleurs champignons	25'000.04	30'000.00	24'000.00					
3325	Attribution Rés. Territoire/Equip.	5'652.35	0.00	0.00	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	49'384.85	35'000.00	4'968.00
333	DEPENDANCES	416'289.05	461'575.00	470'634.05	532	DEPENDANCES	416'289.05	461'575.00	470'634.05
3331	Prévention et Dépendances	250'956.50	300'000.00	308'756.05		Dépendances	253'267.05	300'000.00	308'756.05
33311	Subvention Fondation Le Relais	170'000.00	170'000.00	0.00					
	Rel'ier	0.00	0.00	120'000.00	5320	Cotisations Dépendances	222'310.55	220'000.00	308'756.05
	Rel'aids	0.00	0.00	90'000.00					
33314	Subvention Fleur de Pavé	35'000.00	35'000.00	45'000.00					
33324	Subvention Mère Sofia (Macadam3)	15'000.00	15'000.00	20'000.00					
33322	Projets	14'456.50	50'000.00	0.00	5326	Prél. Réserve Dépendances	14'456.50	50'000.00	0.00
33326	Soutiens	16'500.00	30'000.00	0.00	5326	Prél. Réserve Dépendances	16'500.00	30'000.00	0.00
33325	Actions de proximité (tiers)	0.00	0.00	0.00					
33328	Actions de prévention (communes)	0.00	0.00	7'000.00					
3332	Journée de réflexion	0.00	0.00	4'822.20					
33329	Attribution Rés. Dépendances	2'310.55	0.00	21'933.85	5326	Prél. Réserve Dépendances	30'956.50	80'000.00	0.00

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2023

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Cpte		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
3333	Part. dispositif lausannois	155'681.00	161'575.00	161'878.00		Part. dispositif lausannois	163'022.00	161'575.00	161'878.00
33330	Supplément Rel'ier	30'000.00	0.00	0.00					
33333	Action lausannoise	125'681.00	161'575.00	160'000.00	5321	Cot. Part. disp. lausannois	163'022.00	161'575.00	161'878.00
33336	Attribution Rés. Part. dispo laus.	7'341.00	0.00	1'878.00	5325	Prél. Réserve Part. dispo laus.	0.00	0.00	0.00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

I. Organisation de l'association

But

En vertu de l'article 2 des statuts du 21 mars 2002, l'association a pour but de contribuer au développement harmonieux de la région lausannoise. Elle développe l'esprit de collaboration régionale, coordonne les efforts des collectivités publiques, soutient les intérêts communs de la région et met sur pied des actions communes.

Organisation

Les organes de l'association sont :

- l'Assemblée générale
- les assemblées de secteur
- le Bureau de coordination
- le secrétariat
- la commission de gestion
- l'organe de révision

L'association est constituée de membres, soit 27 communes, chacune disposant d'une voix.

Adresse de correspondance

Rue	Avenue de Rhodanie 2
Case postale	CP 975
NPA/Lieu	1001 Lausanne
Personne de contact :	Alessia Radaelli, secrétaire générale
Téléphone :	021/552.73.30
Email :	a.radaelli@lausanneregion.ch
Site internet :	www.lausanneregion.ch

Personnes habilitées à signer

Administration de l'association

Conformément à l'article 14 des statuts, le bureau de coordination définit la politique générale de l'association. Il est composé de sept conseillers municipaux, deux par secteur et un pour la commune de Lausanne. Les membres sont les suivants :

Amy Thierry	Président	(signature collective à deux)
Junod Grégoire	Vice-Président	(signature collective à deux)

Les autres personnes habilitées à représenter l'association sont les personnes suivantes :

Radaelli Alessia	Secrétaire générale	(signature collective à deux)
------------------	---------------------	-------------------------------

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Responsable de la comptabilité

Fiduciaire Fidinter SA

Rue des Fontenailles 16

1001 Lausanne

Personne responsable

Maxime Despont

Organe de révision

Intermandat SA

Avenue de Montchoisi 15

1006 Lausanne

Réviseur responsable

Jérôme Briand

II. Principes comptables appliqués

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

III. Informations complémentaires

1. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (EPT)

Le nombre moyen annuel d'EPT ne dépasse pas 10 pour les exercices 2023 et 2022.

2. Autres indications

La demande d'exonération fiscale a été acceptée en date du 20 septembre 2023.

3. Evénements importants survenus après la date du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes par l'Assemblée générale, aucun événement important, qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels 2023 ou qui aurait dû être publié sous ce point ne s'est produit.

Commentaires aux comptes 2023

3 Charges d'exploitation

30 Secrétariat général

300 Charges du personnel

3000	Traitements bruts	Le poste de chef-fe de projets porté au budget n'a pas été repourvu. Cependant, suite à la suppression du poste de responsable administrative à 100%, deux postes à 70% ont été créés (assistant de direction et collaboratrice administrative). Une chargée de projets a aussi été engagée en CDD jusqu'à mi-2024, avec un taux de 30%, pour renforcer la Promotion économique. Le soutien technique destiné à la Commission Transports (mandat Intensity) a aussi été financé en 2023 par le biais de ce compte.
3010	Indemnités d'assurance	Remboursements pour un congé maladie.
3020	Mandats externes	Mandats pour l'accompagnement juridique en matière de droit du travail, prestation RH et spécialiste de la communication pour la procédure d'engagement (poste de responsable de communication).

303 Biens, services, marchandises

3031	Loyer	Légère augmentation de charges liée aux locations des salles pour l'organisation de réunions.
3033	Documentation, formation	La formation prévue en gestion de projet n'a pas pu être organisée en 2023.

304 Frais de fonctionnement

3041	Jetons de présence	Diminution de charges liée au fait que certaines commissions se sont moins réunies en 2023.
3042	Comptabilité et révision des comptes	Augmentation de charges liée au fait d'avoir confié en 2023 pendant quelques mois plus de prestations à la fiduciaire, notamment l'enregistrement des paiements.
3043	Tâches ponctuelles BC	Charge moins importante que prévu pour l'organisation des Assemblées générales. Ce poste au budget 2023 avait été augmenté pour la soirée intercommissions du 01.11.2023.

305 Frais de gestion

3051	Affranchissement	Augmentation de charges en lien avec l'augmentation des envois postaux effectués.
3055	Photocopies	Diminution des charges suite à l'achat d'un appareil multifonction qui permet de renoncer aux prestations facturées par Lausanne Tourisme.
3056	Frais financiers	La BCV a interrompu le prélèvement des intérêts négatifs à fin septembre 2022.



5 Produits

50 Secrétariat général

504	Convention DSAS	Participation de l'Etat de Vaud (DSAS) au poste de référent seniors régional.
502	Convention DEIS	Subvention de l'Etat de Vaud (DEIS) à des activités de promotion économique.
528	Prél. Réserve Proméco	<ul style="list-style-type: none">• Pour financer le poste de chef-fe de projets pour l'économie territoriale, il était prévu de prélever sur les réserves CHF 50'000.- sur la réserve Proméco et CHF 50'000.- sur la réserve PALM. Ce poste n'a pas été repourvu, le prélèvement sur les réserves n'a été que partiel : CHF 50'000.- ont été prélevés de la réserve Proméco. Le prélèvement sur la réserve PALM n'a pas été réalisé.• Les frais du mandat attribué à dss+ pour l'élaboration de la stratégie LADE ont été prélevés sur les réserves de la Promotion économique (CHF 29'025.15.-).
5196	Prél. PALM	

Le Secrétariat général clôture ses comptes avec une attribution au capital de l'association de CHF 16'467.12.

31 Agglomération

315 PALM

3151	PALM 2025	Les études financées en 2023 ont été moins importantes que prévu. La réalisation des mandats non exécutés en 2023 sera reportée en 2024.
------	-----------	--

Le compte Agglomération clôture avec une charge moins importante que prévu s'élevant à CHF 171'692.54, à laquelle il a été soustrait le montant de CHF 7'886.48, correspondant au 80% du solde disponible du fonds transféré en 2016 au bureau du PALM.

Pour 2023, la charge pour Lausanne Région pour le financement des études PALM est donc de CHF 163'806.05. Ce montant est intégralement prélevé sur la réserve PALM.

Pour rappel, en 2016, lors de la dissolution du Bureau d'agglomération dont le fonctionnement était assuré par Lausanne Région, le montant transféré pour les tâches contractuelles et comptables se montait à CHF 190'334.35.



32 Promotion économique

3242 Actions de promotion économique

32424	Salons, conventions	En 2023, Lausanne Région a soutenu les événements suivants : <ul style="list-style-type: none">• Start Lausanne (CHF 2'500.-)• CCI France-Suisse (CHF 3'000.-)• Objectif Terre (CHF 2'000.-)• Futur Ouest – Festival HyperOuest (CHF 5'000.-)
-------	---------------------	---

3243 Réseau d'appui et subventions

32432	Fondation Micro-crédit solidaire	La Fondation Micro-crédit Solidaire Suisse a gelé ses activités et a renoncé à encaisser la subvention prévue au budget de CHF 10'000.-
32434	Aides/Soutiens divers	En 2023, Lausanne Région a octroyé les aides et soutiens suivants : <ul style="list-style-type: none">• IFJ – Forum création d'entreprises (CHF 5'385.-) et Start-up support (CHF 2'154.-)• Enquête conjoncturelle CVCI (CHF 602.20)• Centre Patronal- matinale des nouveaux entrepreneurs (CHF 1'077.-)

3244 Développement éco. régional

32447	Projets régionaux	En 2023, Lausanne Région a financé l'organisation de Rencontres Municipalités-Entreprises auprès de 3 communes ainsi que la poursuite de la campagne régionale Consommer local. Lausanne Région a aussi financé l'achat d'un abonnement pour le monitoring économique régional qui sera déployé en 2024.
32446	Conférences/journées de réfl.	La soirée de réflexion de la Commission Promotion économique n'a pas pu être organisée en 2023 ; elle se tiendra en 2024.

52 Promotion économique

528	Prélèvement réserves Promotion économique	Un montant total de CHF 68'528.10 a été prélevé pour financer : <ul style="list-style-type: none">• L'organisation de l'édition 2023 des PERL (CHF 39'778.10)• 50% des salons, conventions (CHF 6'250.-)• 50% des Projets régionaux (CHF 22'500.-)
-----	--	--

La Promotion Economique clôture ses comptes 2023 avec un prélèvement sur réserves de CHF 68'528.10 et une attribution de l'excédent net de produits aux mêmes réserves de CHF 29'017.76.



33 Commissions

331 Intergénération

3311 Enfance

33111	Journée Enfance (PICSAJ)	En ligne avec le budget
33112	Projets	Valorisation de l'engagement des jeunes (en ligne avec le budget)
33113	Soutiens aux activités de jeunesse	En 2023, Lausanne Région a soutenu les activités de jeunesse suivantes, pour un montant total de CHF 6'500.- : <ul style="list-style-type: none">• Réalisation du fil Sab' (CHF 3'500.-)• Caféine Média (CHF 1'500.-)• Battle de danse (CHF 1'500.-)

3312 Formation Emploi des Jeunes

33122	Journée de réflexion	La charge pour l'organisation a été moins importante que prévue car Lausanne Région a pu bénéficier de la gratuité de la location de la salle à l'EPSIC.
33124	Monjob-monchoix.ch	Le site Internet monjob-monchoix.ch n'a pas nécessité de mises à jour, comme prévu au budget.
33128	App App	Les soutiens scolaires aux apprenti-e-s ont été moins importants que prévu.
331280	Mesures d'appui	En 2023, Lausanne Région a soutenu les projets suivants : <ul style="list-style-type: none">• L'été des parcs, Ville de Lausanne (CHF 5'000.-)• Entretiens fictifs, Pro Juventute (CHF 2'200.-)
33126	Projets professionnels (Réseautage)	Le projet Moi, mon réseau, mon futur (MMM) a été déployé, en 2023, sur 11 établissements scolaires sur les 21 que compte la région, pour un total d'environ 1'300 élèves.

3313 Seniors

33134	Projets	Les projets financés et les mandats confiés ont été moins onéreux que prévu.
33135	Expertise, conseils et appuis	



Le volet Intergénération présente des comptes 2023 avec :

- **Un prélèvement total sur réserves de CHF 61'362.60, ponctionné comme suit :
CHF 42'126.- des réserves Intergénération (Projets Enfance, projet « Moi, mon réseau, mon futur - MMM » et Seniors) ;
CHF 2'500.- des réserves AppApp ;
CHF 16'736.60 des réserves Promotion économique (Projet « MMM »).**
- **Un produit AppApp de CHF 46'125.-**
- **Une participation totale des partenaires (Ville de Lausanne pour le Salon des métiers et l'Etat de Vaud pour Seniors) de CHF 30'053.60.**
- **Une attribution de l'excédent net de produits à la réserve Intergénération de CHF 48'297.87.**



332 Territoire et Equipements

3321 Activités sportives

33211	Guidesportif.ch	Action de promotion du guide sportif.
33217	Soutiens	En 2023, Lausanne Région a soutenu les projets suivants : <ul style="list-style-type: none">• Panathlon Family Games (CHF 10'000.-)• Lausanne-sur-Mer (CHF 12'000.-)• Groupe de coordination jeunesse (CHF 1'600.-)
33216	Projets	Ce poste a servi à financer la première partie de l'étude sur le diagnostic stratégique des politiques sportives communales de la région.

3322 Transports

33222	Comptages	Les frais du mandat attribué à un mandataire externe et destiné au suivi technique de la Commission Transports ont été imputés sur la masse salariale de l'association. Ce mandat a pris à charge aussi les pré-études de la prochaine campagne (pas d'activation au bilan). Ce poste au budget a permis de financer les frais en lien avec la présentation publique de la campagne de comptages 2021-2022.
33222.1	Publication	Charge non prévue au budget 2023 destinée à financer les premières recherches pour la réalisation d'un livre sur les 50 ans des comptages de Lausanne Région.
5312	Partenariats comptages	Participation financière de Région Morges à la campagne de comptages 2021-2022.
5314	Activation au bilan	Les frais du mandat attribué à un mandataire externe et destiné au suivi technique de la Commission Transports ont été imputés sur la masse salariale de l'association. Ce mandat a pris à charge aussi les pré-études de la prochaine campagne. Aucune activation au bilan n'a été effectuée.

3324 Champignons

33241	Rétrocession contrôleurs champignons	Soutiens versés aux communes pour les contrôles effectués en 2023 proportionnellement à la clé de répartition définie en 2014 avec la VAPKO.
-------	--------------------------------------	--



Le volet Territoire / Equipements présente des comptes 2023 avec :

- **Un prélèvement total sur réserves de CHF 49'384.85, ponctionné comme suit :**
 - CHF 14'160.- pour le financement des soutiens octroyés proportionnellement à ce qui avait été prévu au budget ;**
 - CHF 10'453.85 pour le financement des projets portés par la Commission Activités Sportives proportionnellement à ce qui avait été prévu au budget ;**
 - CHF 24'771.- pour le financement des travaux de recherche pour la réalisation d'un livre sur les 50 ans des Comptages de Lausanne Région, selon décision du bureau de coordination.**
- **Une attribution de l'excédent net de produits à la réserve Territoire / Equipements de CHF 5'652.35.**



333 Dépendances

3331 Prévention et dépendances

33311	Subvention Fondation Le Relais	La convention de subvention ratifiée en 2022 pour le financement de Rel'ier et Rel'aids s'applique selon les termes conclus et pour la première fois en 2023.
33314	Subvention Fleur de Pavé	La convention de subvention ratifiée en 2022 s'applique selon les termes conclus et pour la première fois en 2023.
33324	Subvention Mère Sofia	La convention de subvention ratifiée en 2022 pour le financement de Macadam3 s'applique selon les termes conclus et pour la première fois en 2023.
33322	Projets	En 2023, Lausanne Région a financé la soirée d'échanges sur la prévention par le jeu, organisée par la Fondation Le Relais dans le cadre de la convention de subvention octroyée par Lausanne Région.
33326	Soutiens	En 2023, Lausanne Région a octroyé les soutiens suivants : <ul style="list-style-type: none">• Game des quartiers (CHF 3'500.-)• Exposition Jeunes vs Homophobie (CHF 3'000.-)• Campagne « Parlons puff » (CHF 10'000.-)

Après les prélèvements sur la réserve Dépendances (CHF 30'956.50), la plate-forme Dépendances clôture ses comptes avec un excédent net de produits de CHF 2'310.55 attribué à la réserve homonyme.



Récapitulatif des réserves

Prélèvement de réserves (selon budget et décisions du BC) :

- CHF 163'806.05 prélevés sur la réserve PALM
- CHF 164'289.85 prélevés sur la réserve Promotion économique
- CHF 42'126.- prélevés sur la réserve Intergénération
- CHF 2'500.- prélevés sur la réserve AppApp
- CHF 3'500.- prélevés sur la réserve Formation emploi
- CHF 49'384.85 prélevés sur la réserve Territoire /Equipements
- CHF 30'956.50 prélevés sur la réserve Dépendances

Attribution des excédents nets de produits ou de charges :

- CHF 29'017.76 attribués à la réserve Promotion économique
- CHF 48'297.87 attribués à la réserve Intergénération
- CHF 2'310.55 attribués à la réserve Dépendances
- CHF 7'341.- attribués à la réserve Dispositif lausannois
- CHF 5'652.35 attribués à la réserve Territoire / Equipements

L'exercice 2023 se clôture par un excédent de produit de CHF 16'467.12 qui sera attribué au capital de l'association.



Commentaires au bilan 2023

- **Passifs transitoires :**
 - **Produits encaissés Promotion économique :** CHF 7'000.- reçus dans le cadre des partenariats PERL 2024.
 - **Charges à payer Secrétariat général :** le montant de CHF 19'555.36 correspond aux dernières factures 2022 à payer en début 2023.
 - **Charges à payer Agglomération :** le montant de CHF 163'806.05 pour la participation de Lausanne Région aux études PALM à payer à l'Etat de Vaud en début 2024.
 - **Charges à payer Promotion économique :** le montant de CHF 2'709.20 correspond aux dernières factures 2023 à payer en début 2024.
 - **Charges à payer Commissions :** le montant de CHF 61'109.- correspond aux dernières factures 2023 à payer en début 2024.
- **Titres :** Lausanne Région possède trois actions de l'Aéroport de la Région Lausannoise « La Blécherette SA », d'une valeur nominale totale de CHF 1'500.-, ainsi qu'une action d'une valeur nominale de CHF 500.- du Centre Sportif de Malley SA. Pour mémoire, ces titres sont valorisés à CHF 1.- au bilan.
- **Informatique :** valorisé au bilan à CHF 1.- (pour mémoire).
- **Comptages 2020 :** Les amortissements ont débuté sur 2022 à hauteur de CHF 50'000.- par an conformément au budget.
- **Fonds propres :** l'exercice 2023 se clôture sur un excédent de produit de CHF 16'467.12 attribué au capital de Lausanne Région qui s'élevait au 1^{er} janvier 2023, à CHF 870'151.65.

Les liquidités disponibles, mentionnées à l'actif du bilan, permettent de poursuivre la facturation des cotisations aux communes membres en deux acomptes, en juin et en novembre.



Conclusions

L'exercice financier 2023 s'est déroulé conformément aux prévisions budgétaires et se clôture par un excédent de produit de CHF 16'467.12 qui sera attribué au capital de l'association.

Au vu de ce qui précède, le Bureau de Coordination remercie les communes membres d'approuver les comptes 2023 tels que présentés et de lui donner décharge pour l'exercice comptable 2023.

Thierry Amy
Président

Alessia Radaelli
Secrétaire générale

Lausanne, le 19 février 2024



INTERMANDAT

REVISION | FISCALITE | SERVICES EXTERNES
DEPUIS 1932

**LAUSANNE REGION
LAUSANNE**

R A P P O R T

de l'Organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des Membres

Exercice 2023

Lausanne, le 4 mars 2024

RAPPORT

de l'Organe de révision sur le contrôle restreint à
l'Assemblée générale des Membres de
LAUSANNE REGION – Lausanne

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de **LAUSANNE REGION** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

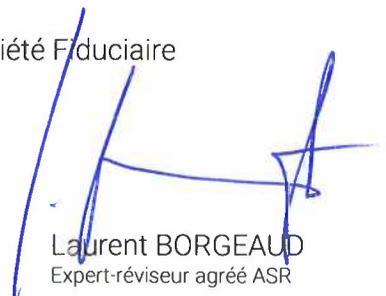
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, le 4 mars 2024
JBR/LBO/apo

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire


Jérôme BRIAND
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable


Laurent BORGEAUD
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LAUSANNE RÉGION POUR L'EXERCICE 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis mercredi 13 mars 2024, afin de prendre connaissance des résultats et de la gestion de Lausanne Région pour l'exercice 2023.

Pour mener à bien notre mandat, il nous a été fourni l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à l'accomplissement de notre mission. Sur la base des informations qui nous ont été données et des contrôles auxquels nous avons procédé, le contrôle de gestion de l'exercice 2023 n'appelle aucun commentaire de notre part.

Nous tenons à remercier le Président et la Secrétaire générale de Lausanne Région pour leur disponibilité et la franchise avec laquelle ils ont participé à nos travaux et prions l'Assemblée générale de bien vouloir prendre acte de la bonne gestion de Lausanne Région pour 2023 et d'en donner décharge aux responsables.

Lausanne, le 13 mars 2024

POUR LA COMMISSION DE GESTION DE LAUSANNE REGION



Eva BAUER
Ville de Lausanne



Alain MONOD
Syndic d'Epalinges
Secteur Est



Jean-Louis MEYLAN
Conseiller Municipal de Froideville
Secteur Nord



Georges CHERIX
Syndic de Villars-Ste-Croix
Secteur Ouest

Procès-verbal de l'assemblée générale de Lausanne Région

Mercredi 11 octobre 2023, 17h, Salle des spectacles, Crissier

Présidence	Thierry AMY, Président de Lausanne Région
Bureau de coordination	Chantal WEIDMANN YENNY, Syndique – Savigny Laurent BOVAY, Syndic – Bussigny Jean-Philippe CHAUBERT, Syndic – Paudex Etienne FLEURY, Syndic – Cheseaux-sur-Lausanne Alain GILLIÈRON, Syndic – Prilly
Lausanne Région	Alessia RADAELLI, Secrétaire générale Anne-Laure BORNOZ, Cheffe de projets Catherine KLINK, Collaboratrice administrative Isabelle MEISTER, Responsable de la communication Fabienne SAUGY, Cheffe de projets Alevtina ZHUKOVA, Chargée de projets Muhammed BAKIJI, Assistant de projets Baptiste GAILLARD, Assistant de direction (PV) Maël JOLY, Chef de projets/Référent seniors régional David MERMOD, Chef de projets
Communes excusées	Morrens, Pully, Saint-Sulpice, Servion
Membre du Bureau de coordination excusé	Laurence MULLER ACHTARI, Syndique – Le Mont-sur-Lausanne Grégoire JUNOD, Syndic – Lausanne

Prochaine assemblée générale : **Mercredi 5 juin 2024, 17h, Appartement des vigneronns du Tibits, Lausanne**

M. Th. AMY souhaite la bienvenue aux personnes présentes, en leurs titres et fonctions.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Message du président

M. Th. AMY rend hommage à Monsieur Gérald Chambon, Conseiller municipal de Cugy décédé le 8 septembre et invite l'assemblée à observer une minute de silence. Il donne ensuite lecture de son message à l'assemblée (annexe 1).



4. Activités de Lausanne Région : point de situation et projets à venir

Mme A. RADAELLI présente les activités et projets à venir de Lausanne Région (annexe 2). Le film consacré à Lausanne Région, diffusé dans l'émission Focus (La Télé, 27.09.2023), est ensuite projeté.

<https://www.youtube.com/watch?v=ljfkOCn-jyA>

5. Budget 2024

M. Th. AMY présente le budget 2024 (annexes 3) et demande à l'assemblée si des questions subsistent après la lecture du préavis au budget (annexe 4) envoyé en préparation de l'assemblée générale.

L'assemblée n'ayant aucune question, le budget 2024 est soumis au vote, et accepté à l'unanimité.

6. Nomination de la Commission de gestion

M. Th. AMY présente les candidat·e·s connu·e·s à la commission de gestion 2023 de Lausanne Région, à savoir :

- Mme Eva Bauer pour la Ville de Lausanne
- M. Alain Monod, Syndic d'Epalinges pour le secteur Est
- M. Jean-Louis Meylan, Conseiller municipal de Froideville pour le secteur Nord
- M. Georges Chérix, Syndic de Villars-Sainte-Croix pour le secteur Ouest

avec les suppléances suivantes :

- Mme Catherine Schiesser, Conseillère municipale de Belmont-sur-Lausanne pour le secteur Est
- M. Denis Favre, Conseiller municipal de Romanel-sur-Lausanne pour le secteur Nord
- Mme Patricia Spack Isenrich, Syndique de Bussigny pour le secteur Ouest

M. Th. AMY demande à l'assemblée si d'autres candidatures sont à considérer. Aucune autre candidature n'étant proposée, la composition de la Commission de gestion 2023 de Lausanne Région est adoptée (annexe 5)

7. Divers et propositions individuelles

L'assemblée tient à remercier l'équipe du Secrétariat général ainsi que le Bureau de coordination pour leur travail.

La séance est levée à 18h30, suivie d'un apéritif offert par la commune hôte de Crissier.

- Annexes :
1. Message du président
 2. Activités de Lausanne Région : point de situation et projets à venir
 3. Budget 2024
 4. Préavis au budget 2024
 5. Composition de la Commission de gestion 2023 de Lausanne Région

Assemblée générale de Lausanne Région du 11 octobre 2023

De : Thierry Amy, Président
Date : 11 octobre 2023
Concerne : **Point 3 – Message du Président**

Mesdames et Messieurs les représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

J'ai l'honneur et le plaisir, au nom du Bureau de coordination, de vous saluer et vous accueillir cet après-midi à notre Assemblée générale ordinaire d'automne. J'adresse mes chaleureux remerciements à la commune de Crissier qui nous a mis à disposition la belle salle où nous nous trouvons ce soir. Un tout grand merci également à toutes nos invitées et nos invités d'avoir accepté de consacrer cette fin d'après-midi à notre association. Votre présence marque l'importance que vous attachez à celle-ci ainsi qu'à ses activités en faveur de la région. Les personnes invitées qui n'ont malheureusement pas pu se libérer nous ont transmis des messages amicaux qui constituent autant d'encouragements à la continuation de nos activités.

Malheureusement, je dois débiter cette Assemblée par l'annonce d'une triste nouvelle, à savoir le décès de M. Gérald Chambon, Municipal de la commune de Cugy, qui siégeait au sein de notre commission de Promotion économique et qui est soudainement décédé en date du 8 septembre 2023. Je tiens ici personnellement à remercier M. Chambon pour l'engagement et le dévouement qu'il a montrés en faveur de notre association. Gérald Chambon n'était pas seulement un Municipal investi dans sa région, mais également l'un des récipiendaires du premier prix PERL avec sa société Alpsens Technologies SA en 2005. Nous garderons tous un excellent souvenir de Gérald Chambon et pour témoigner de notre reconnaissance, je vous prie de bien vouloir respecter maintenant une minute de silence. Je vous invite à vous lever. Je vous remercie.

Lors de notre dernière Assemblée générale de printemps, je vous avais exposé en détails le plan d'action visant à renforcer notre dispositif de promotion économique au bénéfice de nos communes membres. Les onze mesures de ce plan d'action ont fait l'objet d'une intense réflexion au sujet de leur mise en œuvre durant tout l'été et ont permis d'identifier les démarches pratiques qui devraient être entreprises pour assurer leur implémentation.

À cet effet, les chef·fe·s de projets en charge de notre promotion économique, en collaboration avec notre mandataire de DSS+, M. Jaquet, ont identifié la nécessité d'engager un nouveau chef de projet qui sera dédié à la mise en œuvre de toutes ces mesures. La commission de promotion économique de notre association a été saisie de ce projet et a pu, lors de sa séance du 6 octobre, en débattre.

Il a résulté de cette séance un préavis à l'attention du Bureau de coordination que les objectifs et les mesures ainsi identifiés et formant le nouveau plan d'action de notre



association soient chapeautés d'une stratégie de promotion économique régionale, qui devra être établie, avec l'aide d'un nouveau mandataire, en parallèle à la mise en consultation de la stratégie LADE régionale auprès de toutes les communes dès le début de l'année prochaine.

La stratégie de promotion économique régionale, telle qu'elle devra être définie, aura pour fonction de bien identifier et clarifier les axes principaux de développement économique de notre région pour les cinq prochaines années. Elle consistera en une synthèse des besoins parfois fort diversifiés de nos communes membres. Il est primordial pour notre association que cette stratégie porte sur l'ensemble de la région, tout en garantissant à notre commune-centre, de même qu'à nos principaux pôles économiques communaux, le développement qu'ils méritent durant ces prochaines années.

Cette vision stratégique régionale ne remplacera bien évidemment pas les politiques publiques promues au niveau communal, mais viendra les chapeauter dans une perspective régionale afin de donner du sens et de la cohérence à notre action. Les mesures identifiées dans le cadre de la sous-commission de la promotion économique et validées par le Bureau de coordination permettront d'apporter les éléments nécessaires à mesurer le succès de notre entreprise durant ces prochaines années.

Enfin, la stratégie LADE qui devra être élaborée durant ces prochains mois et qui sera proposée à l'approbation des membres de notre association lors de son Assemblée générale de début juin 2024 devra intégrer les éléments essentiels de cette stratégie régionale, afin de permettre d'obtenir auprès du canton les éventuelles subventions nécessaires à sa mise en œuvre. Une collaboration accrue aura lieu à cet effet d'ici la fin de l'année avec Lausanne Tourisme, la Ville de Lausanne ainsi que le SPEI. Nous nous réjouissons de pouvoir finaliser ce projet de refonte de notre dispositif de promotion économique dans les meilleurs délais afin de pouvoir doter notre région d'un outil efficace et garant de succès.

Comme vous le savez, la promotion économique de notre région passe également par un aménagement du territoire intelligent et respectueux des intérêts de l'économie. À cet effet, Lausanne Région est très active sur la question de la mobilisation des réserves d'activités hors sites dédiés à cet effet (SSDA, ZAR ou ZAL), soit dans nos centres-villes et centralités locales, voire dans le milieu résidentiel. Cet enjeu, parmi les plus problématiques sachant qu'il est très difficile de stimuler le développement d'une activité économique dans un milieu a priori non-dédié à cet effet, nécessite d'importantes réflexions de la part de nos autorités communales, en tant que responsables de notre développement territorial et économique. Pour engager les réflexions à ce sujet et tenter de trouver des solutions pragmatiques et pérennes, Lausanne Région organise en date du 18 janvier 2024 une conférence sur la question de l'immobilier non résidentiel. Cette soirée sera l'occasion de présenter une nouvelle étude menée par le SPEI en collaboration avec Lausanne Région sur les besoins immobiliers du secteur tertiaire et de créer un moment d'échanges entre le Politique et les acteurs privés du secteur immobilier sur la question lancinante de la dynamisation de nos centres. Vu l'importance de cette thématique, nous invitons d'ores et déjà les représentants des Municipalités de nos communes à réserver cette date et à participer à cet événement.



La problématique liée à la promotion de nos commerces locaux de même qu'à la revitalisation de nos centres par une utilisation plus judicieuse de nos espaces publics constitue également un thème central autour duquel notre association entend mener des discussions, et ceci de manière pluridisciplinaire. C'est ainsi que le 1^{er} novembre 2023, notre association organise à Plateforme 10 une soirée d'échanges intercommissions sur le thème de l'Espace public. En adoptant cette approche pluridisciplinaire, qui portera à la fois sur les aspects territoriaux, économiques, sociaux, de mobilité et de santé publique, nous chercherons à décloisonner et ainsi enrichir le débat autour de la notion d'Espace public. Là aussi, notre association serait honorée de la fréquentation d'une nombreuse assistance lors de cet événement portant sur une thématique actuelle.

Enfin, comme vous en avez certainement entendu parler dans la presse, ainsi que de la part de certain·e·s de nos administré·e·s qui s'inquiètent de l'évolution de la situation, la question de la consommation de drogues dures sur le domaine public redevient un sujet brûlant d'actualité dans plusieurs villes suisses, notamment à Lausanne. L'apparition de nouvelles substances encore plus addictives vendues à des prix défiant toute concurrence, de même que la fragilisation d'une partie de notre population face aux rigueurs de plus en plus forte de notre société, font que des phénomènes de scènes ouvertes de la drogue, que nous pensions avoir réglées et même avoir fait disparaître de nos rues, resurgissent avec une intensité préoccupante. Cette résurgence, qui n'a reçu jusqu'ici qu'une réponse sécuritaire, notamment à Lausanne, soulève d'importants questionnements sur notre politique de prévention des dépendances au sein de nos villes et villages. La commission Prévention et dépendances de notre association a été saisie de cette problématique et entamera des réflexions à ce sujet, notamment afin de déterminer si nos politiques publiques dans ce domaine sont toujours adaptées au contexte actuel ou s'il est nécessaire de les revoir. En effet, Mesdames et Messieurs, il n'a jamais été possible de résoudre la question de la consommation de drogue sur notre domaine public, de même que les incivilités et la délinquance y relatives, par une réponse uniquement sécuritaire ou médicale. Un encadrement social, voire d'une autre nature, est également nécessaire. Certaines de nos communes membres réfléchissent d'ores et déjà à de nouvelles approches dans ce domaine, notamment avec l'introduction d'observatoires de la cohabitation.

Il n'est pas le lieu ici d'aborder ce vaste sujet plus en détails. Il apparaît néanmoins important que notre association anticipe, autant qu'elle le peut, les conséquences d'une telle situation en identifiant clairement les enjeux et les solutions possibles.

À la fin de cette Assemblée, nous accueillerons Monsieur Matthias Gäumann, Vice-Président pour les opérations à l'EPFL, qui donnera une conférence intitulée : « L'EPFL hier, aujourd'hui et demain : un site en constante évolution ». Nous nous réjouissons de l'entendre sur ce thème ainsi que sur les défis et les exigences de la conduite de cet immense complexe universitaire et technologique qu'est l'EPFL, devenu au fil du temps un site de la dimension d'une ville suisse.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente Assemblée générale.

Assemblée générale de Lausanne Région du 11 octobre 2023

De : Alessia Radaelli, Secrétaire générale
Date : 11 octobre 2023
Concerne : [Point 4 – Activités de Lausanne Région : point de situation et projets à venir](#)

Mesdames, Messieurs les représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,
Cher public,

L'assemblée générale de Lausanne Région est l'occasion traditionnelle pour la revue des projets en cours et à venir. Comme vous le savez, l'activité est toujours soutenue et intense. Pour aborder ce point de manière dynamique, je vous propose de passer en revue une partie de l'agenda de l'association régionale, centrée sur les événements-phares organisés par et pour vous, chères communes membres, ce qui me permettra d'évoquer également nos activités de manière plus large.

OCTOBRE

- Commençons par le mois d'octobre en faisant un petit pas en arrière dans l'agenda. La semaine passée, la **commission Activités sportives** a nommé son nouveau président. À la suite du départ à la retraite de l'ancienne présidente Madame Anne Bourquin Büchi, Municipale de Prilly, au 30 juin 2023, la commission a désigné comme président Monsieur Olivier Descloux, Municipal du Mont-sur-Lausanne. Toutes nos félicitations ! Lausanne Région se réjouit de cette nouvelle collaboration sur des sujets prenants, notamment le Diagnostic stratégique concernant les prestations sportives des communes membres de Lausanne Région. Grâce à vos réponses au questionnaire lancé avant l'été, la Commission a récolté de précieuses informations sur les réalités communales, et de nouveaux thèmes à creuser seront bientôt



identifiés. Ceci permettra de donner un souffle certain aux activités de la Commission.

- La semaine passée, toujours, la **commission Promotion économique** est revenue sur les mesures identifiées ce printemps par le sous-groupe de la commission. Les débats avancent et se précisent afin de construire la stratégie commune des Municipalités membres pour le développement économique régional.
- En parallèle, Lausanne Région a entamé cet été le projet d'actualisation de la **stratégie LADE**. Sur la thématique de l'économie, nous travaillons sur deux démarches qui se déroulent en parallèle. La première concerne le développement des prestations en faveur de nos communes membres. La deuxième est liée à la stratégie LADE de Lausanne Région pour les années 2024-2028. La stratégie LADE de Lausanne Région permet la reconnaissance par le Canton des organismes régionaux, d'obtenir du financement cantonal et de faire bénéficier les porteurs de projets (porteurs de projets privés, organisateurs de manifestations et nos communes) des enveloppes cantonales LADE. La stratégie LADE de Lausanne Région doit répondre à certaines exigences du Canton et décrire de manière la plus complète possible la réalité économique de notre région afin que le plus grand nombre d'acteurs/secteurs puissent bénéficier des financements cantonaux. Ce document revêt un caractère technique et le résultat n'est pas forcément adapté à une communication externe et interne. Pour cela, nous avons décidé de travailler aussi sur la rédaction d'un document de synthèse qui nous permettra de mieux communiquer notre stratégie LADE. Au cours du mois de novembre, les Municipalités membres recevront un questionnaire qui nous permettra de récolter les informations qu'il sera utile de faire figurer dans la stratégie LADE. Nous prévoyons d'amener ce point à l'ordre du jour des séances de secteurs au printemps et une validation de la stratégie à l'assemblée générale de printemps 2024.
- La Municipalité de Chavannes a ouvert le bal des **Rencontres Municipalité-Entreprises** de la rentrée. Cet événement a eu lieu jeudi dernier et a réuni environ 80 personnes.



- Hier a eu lieu à Lausanne la première **Rencontre cantonale sur la formation professionnelle**. Il s'agit d'un projet pilote de la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire lancé en collaboration avec Lausanne Région sur notre territoire. Notre président a représenté Lausanne Région et dans son discours il a évoqué les projets portés par la commission Formation et Emploi des Jeunes. Il a aussi mis en avant le rôle de notre association dans le domaine de la formation professionnelle.
- Demain se réunira la **commission Prévention et dépendances**. Cette commission historique de Lausanne Région avait été pionnière dans les années 90' avec un dispositif innovant de prévention des addictions. C'était l'époque où la scène ouverte de la drogue battait son plein à Lausanne et aucune réglementation fédérale et cantonale n'existait encore. Au vu de l'actualité, cette commission reprendra les discussions sur la nouvelle scène ouverte ; il s'agira notamment de se questionner sur l'évolution possible du dispositif de prévention actuel.

NOVEMBRE

- Le 1er novembre dès 17h à Plateforme10 aura lieu la **Soirée d'échanges intercommissions sur le thème de l'Espace public**. Nous avons un panel d'intervenants de grande qualité. Le but étant de décloisonner les débats qui ont lieu dans les différentes commissions et de créer un événement riche d'échanges, de rencontres et de réseautage sur un fil conducteur commun, l'Espace public. Vous l'aviez voulu et nous l'avons concrétisé. Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à cette belle soirée.
- Au cours du mois de novembre se tiendront trois **Rencontres Municipalités-Entreprises** :

Le 9 novembre à Villars-Ste-Croix

Le 15 novembre au Mont-sur-Lausanne et

Le 23 novembre à Ecublens

- Le 9 novembre aura lieu à Pully la soirée d'accueil des nouveaux retraités. La **commission Seniors** teste un nouveau concept pour l'adapter aux nouveaux seniors.



Il s'agit d'un outil important pour le développement des politiques communales seniors voulu par la commission et permettant d'assurer le renouvellement des instances des associations communales Seniors.

- Le **Salon des métiers** aura lieu cette année du 21 au 26 novembre. Lausanne Région tient un stand avec la Ville de Lausanne dans le but de promouvoir les Communes membres en tant qu'entreprises formatrices, dans la grande diversité des métiers proposés (35 métiers) pour 370 places d'apprentissages. Ce projet est porté par la commission Formation et Emploi des Jeunes.
- La **commission Enfance et Jeunesse** organise le 28 novembre à 17h15 une soirée de la Plateforme régionale sur le soutien aux activités de jeunesse. Cet événement permettra de présenter aux Communes membres le Guide pratique sur la participation des enfants et des jeunes élaboré cette année. Ce manuel a pour objectif d'accompagner les communes dans la mise en œuvre des obligations légales contenues dans la loi cantonale.

DECEMBRE

- Le 5 décembre, la **commission Prévention et dépendance** organise une Soirée d'échange sur la prévention par le jeu. Cet évènement est organisé par la Fondation Le Relais dans le cadre de la convention de subvention octroyée par Lausanne Région et s'adresse aux animateurs socio-culturels et aux travailleurs sociaux de proximité.

2024 – SAVE THE DATE

- Le 18 janvier dès 17h à l'IMD, la **Commission Promotion économique** organise pour la première fois une soirée d'échanges sur la question de l'immobilier non résidentiel. Cette soirée sera l'occasion de présenter une nouvelle étude menée par le SPEI en collaboration avec Lausanne Région sur les besoins immobiliers du secteur tertiaire et de créer un moment d'échanges entre le Politique et les acteurs privé du secteur.
- Le 24 janvier se clôture la phase de candidature du **Prix PERL**. La cérémonie de remise des Prix se tiendra à Beaulieu le 15 mai dès 18h.



- Nos prochaines **assemblées générales** auront lieu le 5 juin à la Vaudoise Aréna et le 9 octobre au Mont-sur-Lausanne.

Je ne pourrais pas terminer mon intervention sans mettre en avant l'énorme travail qui est consacré aux activités régionales au sein des commissions. Merci aussi au Bureau de coordination pour son soutien et ses validations. Je tiens à vous remercier très chaleureusement, chères Municipalités membres pour votre contribution précieuse. Et enfin, un énorme merci à toute mon équipe, dynamique, proactive et engagée, pour son travail au quotidien. Ce travail de l'ombre est essentiel pour concrétiser tous ces beaux projets et pour faire avancer les actions en faveur de notre région.

Pour conclure ce point 4, je vous propose de regarder ou de revoir ensemble la capsule consacrée à Lausanne Région de « Focus – Le Magazine des régions économiques vaudoises » passée à La Télé le 28 septembre dernier. Bonne vision et merci pour votre attention !



LAUSANNE RÉGION

Budget 2024 Lausanne Région

Adopté en Assemblée générale le 11 octobre 2023

Budget 2024

Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
3	CHARGES D'EXPLOITATION	3 162 600,00	3 165 075,00	2 917 564,60	2 804 595,73	5	PRODUITS	3 162 600,00	3 165 075,00	2 917 564,60	2 804 595,73
30	SECRETARIAT GENERAL	1 451 500,00	1 455 500,00	1 379 516,95	1 113 460,08	50	SECRETARIAT GENERAL	1 451 500,00	1 455 500,00	1 379 516,95	1 113 460,08
300	CHARGES DU PERSONNEL	1 180 000,00	1 166 000,00	995 265,58	907 252,65	500	Cotisations	1 200 500,00	1 174 500,00	1 147 240,50	944 055,00
3000	Traitements bruts	900 000,00	900 000,00	782 920,80	725 060,10	504	Participation du Canton (Seniors)	56 000,00	56 000,00	58 506,65	16 160,00
3010	Indemnités d'assurance	0,00	0,00	-13 043,07	-20 928,35	528	Prélèv. Réserve Promotion économique	70 000,00	50 000,00	0,00	0,00
3001	Charges sociales	260 000,00	246 000,00	204 504,80	196 146,80	502	Participation du Canton (SPEI)	125 000,00	125 000,00	124 600,00	125 000,00
3020	Mandats externes	20 000,00	20 000,00	20 883,05	6 974,10	506	Produits divers			3 935,80	0,00
						5196	Prélèv. PALM	0,00	50 000,00		
303	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	124 000,00	124 000,00	125 187,92	102 279,60						
3030	Fournitures de bureau	10 000,00	10 000,00	10 901,55	5 650,70						
3031	Loyer	58 000,00	58 000,00	63 841,10	48 676,35						
3032	Déplacements, débours	10 000,00	10 000,00	9 655,62	8 840,60						
3033	Documentation, formation	15 000,00	15 000,00	6 572,70	2 805,55						
3034	Informatique et maintenance	31 000,00	31 000,00	34 216,95	36 306,40						
304	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	131 000,00	141 000,00	137 953,30	78 336,31						
3041	Jetons de présence	35 000,00	35 000,00	29 700,00	25 176,60						
3042	Comptabilité et révision des comptes	20 000,00	20 000,00	21 548,95	24 081,70						
3043	Tâches ponctuelles BC	20 000,00	30 000,00	16 807,60	4 194,56						
3043.1	Mandat Stratègos			45 234,00		528	Prélèv. Réserve Promotion économique			45 234,00	
3048	Communication	50 000,00	50 000,00	20 038,00	20 008,80						
3049	Affiliations Lausanne Région	6 000,00	6 000,00	4 624,65	4 874,65						
305	FRAIS DE GESTION	16 500,00	24 500,00	24 218,01	25 591,52						
3051	Affranchissement	7 000,00	7 000,00	7 676,95	5 318,20						
3053	Téléphonie	1 500,00	1 500,00	1 286,49	1 412,00						
3054	Assurances choses et RC Dirigeants	4 500,00	4 000,00	4 118,40	2 508,95						
3055	Photocopies	1 000,00	4 000,00	1 442,70	1 565,90						
3056	Frais financiers	2 500,00	8 000,00	9 693,47	14 786,47						
						5196	Prélèv. Réserve PALM	0,00	50 000,00	0,00	0,00
						528	Prélèv. Réserve Promeco	70 000,00	50 000,00	0,00	0,00
3058	Attribution à capital			96 892,14	0,00	508	Excédent de charges/prél. capital				28 245,08

Budget 2024

Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
31	AGGLOMERATION	259 400,00	260 000,00	45 097,83	40'420.50	509	AGGLOMERATION	259 400,00	260 000,00		40 420,50
310	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	14 822,60	0,00	510	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00		0,00
312	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	14 882,60	0,00	511	Cotisations Fonctionnement	0,00	0,00		0,00
	Mise en œuvre PA1 à PA3										
3121	Communication PALM	0,00	0,00	14 882,60	0,00						
3122	Conférence d'agglomération	0,00	0,00	0,00	0,00	516	Prél. Réserves Fonct. Agglo	0,00	0,00		0,00
3123	SRGZA (volet stratégique et opérationnel)			0,00		5196	Prél. Réserves Etudes Agglo	0,00	0,00		
3124	Plan directeur des énergies de réseau	0,00	0,00	0,00							
3143	Attribution à Réserves/capital	0,00	0,00	0,00	0,00	516	Excédent de charges/prél. Réserves Fonct. Agglo	0,00	0,00		0,00
						5195	Excédent de charges/prél. Réserves Etudes Agglo	0,00	0,00		
315	AGGLOMERATION ETUDES	0,00	0,00	30 275,23	40 420,50	517	AGGLOMERATION ETUDES	0,00	0,00		40 420,50
3151	Etudes PALMS-PDI			30 275,23	40 420,50	518	Cotisations Etudes	0,00	0,00		0,00
3151.1	PALM Etudes	0,00	0,00	30 275,23	40 420,50						
3151.2	Cadrage et travaux préparatoires	0,00	0,00	0,00							
3151.3	Plan de charges (DGMR)	0,00	0,00	0,00							
3151.4	Autres études de base pour PA5	0,00	0,00	0,00		5196	Prél. Réserve Agglo Etudes	0,00	0,00		40 420,50
3169	Attribution à Réserves Agglo Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	5195	Excédent de charges/prél. Réserves Etudes Agglo	0,00	0,00		40 420,50
310	PALM	259 400,00	260 000,00			510	PALM	259 400,00	260 000,00		
	PALM 2025					511	Cotisations PALM	129 400,00	130 000,00		
	Cadrage et travaux préparatoires	7 200,00	0,00								
	Elaboration du PALM 2025	224 200,00	224 000,00								
	Conférences d'agglomération	28 000,00	12 000,00								
	Mise en œuvre PA1 à PA3										
	SRGZA (volet opérationnel)	0,00	24 000,00			516	Prél. Réserve PALM	130 000,00	130 000,00		
3169	Attribution à Réserves PALM	0,00	0,00		0,00	516	Excédent de charges/prél. Réserves PALM	130 000,00	130 000,00		

Budget 2024

Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
32	PROMOTION ECONOMIQUE	360 000,00	360 000,00	437 835,95	389'015.00	52	PROMOTION ECONOMIQUE	360 000,00	360 000,00	437 835,95	389'015.00
3231	PERL	250 000,00	240 000,00	258 673,15	203'176.71	520	Cotisations	240 000,00	245 000,00	296 647,95	305'694.00
32310	Dotation	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	523	Partenariats PERL	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
32312	Gestion	90 000,00	80 000,00	98 684,25	43'187.81	528	Prél. Réserves Promotion Economique	40 000,00	40 000,00	50 000,00	0,00
32313	Cérémonie et films	60 000,00	60 000,00	59 988,90	59'988.90						
3242	ACTIONS DE PROMOTION ECONOMIQUE (avant: ACTIONS PROMOTIONNELLES)	40 000,00	30 000,00	84 093,95	9'061.10						
32423	Communication promotionnelle	0,00	0,00	59 994,85	0,00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	0,00	0,00	54 000,00	29 571,00
32424	Aides aux salons/manifestations	40 000,00	30 000,00	14 296,00	7'500.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	20 000,00	15 000,00	7 188,00	3'750.00
32425	Rencontres Municipalité-Entreprises	0,00	0,00	9 803,10	1'561.10						
3243	RESEAU D'APPUI ET SUBVENTIONS	10 000,00	30 000,00	0,00	0,00						
32432	Fondation Micro-crédit solidaire	0,00	10 000,00	0,00	0,00						
32433	Ateliers de Renens	10 000,00	10 000,00								
32434	Aides/Soutiens divers	0,00	10 000,00								
3244	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL (avant: SOUTIEN FILIERES)	60 000,00	60 000,00	10 000,00	61'571.00						
32444	Ateliers de Renens	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00						
32447	Projets régionaux	60 000,00	45 000,00		2'000.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	30 000,00	22 500,00		0,00
32446	Conférences/Journées de réflexion	0,00	15 000,00			528	Prél. Réserves Promotion Economique	0,00	7 500,00		
32448	Soutien camp. "Acheter et conso loc."	0,00	0,00		29'571.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique				29'571.00
32449	Plateforme aide aux entreprises	0,00	0,00		20'000.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique			0,00	20'000.00
32454	Attribution à Réserves/capital			85 068,85	115'206.19	528	Excédent de charges/prél. Réserves	90 000,00	85 000,00	111 188,00	53'321.00
3246	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	529	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
32467	Attribution provision prêt FCD			0,00		501.1	Produits des avoirs FCD			0,00	
32468	Attribution à Réserves Prom. Écon.			0,00		508	Prélèvement de capital FCD			0,00	
						529,1	Excédent de charges/prél. Réserves			0,00	0,00

Budget 2024

Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
33	COMMISSIONS	1 091 700,00	1 089 575,00	1 055 113,87	1 261 700,15	53	COMMISSIONS	1 091 700,00	1 089 575,00	1 055 113,87	1 261 700,15
331	INTERGENERATIONS	438 000,00	463 000,00	381 602,40	397 801,80	530	INTERGENERATIONS	438 000,00	463 000,00	381 602,40	397 801,80
3311	Enfance	52 000,00	52 000,00	35 950,33	19 967,40	5301	Cotisations	238 300,00	255 800,00	239 134,60	269 730,00
33111	Journée enfance/ Projets				19 967,40	5306	Prél. Réserve Intergénération			17 975,20	19 967,40
33111	Journée Enfance (PICSAJ)		7 000,00								
33112	Projets	42 000,00	35 000,00			5306	Prél. Réserve Intergénération	21 000,00	15 000,00		
33113	Soutiens aux activités de jeunesse	10 000,00	10 000,00			5306	Prél. Réserve Intergénération	10 000,00	7 500,00		
3312	Formation Emploi des Jeunes	311 000,00	336 000,00	249 684,30	257 705,40						
33121	Subvention Espace des Inventions	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00						
33125	Subvention Ados Pro	0,00	0,00	0,00	5 000,00						
33127	Subvention Lift	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00						
33122	Journée de réflexion/Workshops	0,00	10 000,00	0,00	0,00	5306	Prél. Réserve Intergénération	0,00	0,00	0,00	0,00
33123	Salon des Métiers	50 000,00	50 000,00	43 726,10	36 359,45	53023	Partenariat Salon des Métiers	18 700,00	18 700,00	18 700,00	15 700,00
33124	Monjob-monchoix.ch	1 000,00	1 000,00	0,00	2 000,00	5306	Prél. Réserve Intergénération			0,00	5 108,20
33124.1	Kiftontaf.ch - financé par réserves				5 108,20						
33128	Soutien AppApp	150 000,00	150 000,00	119 847,75	118 280,00	5307	Prél. Réserve AppApp	0,00	2 500,00	10 000,00	20 000,00
						5304	Produits AppApp	60 000,00	60 000,00	47 955,00	46 530,90
						5305	Prél. Réserve Formation emploi des jeunes	0,00	3 500,00	0,00	
331280	Mesures d'appui	10 000,00	15 000,00	0,00	3 000,00						
33126	Projets professionnels	40 000,00	50 000,00	26 110,45	17 532,45	5304	Prél. Réserve Intergénération	20 000,00	20 000,00	13 055,20	0,00
33126.1	Projet MMM financement extr.			0,00	10 425,30	5305	Prél. Réserve Promotion économique	20 000,00	30 000,00	13 055,20	9 425,30
						5306	Partenariat projet MMM			0,00	1 000,00
3313	Seniors	70 000,00	70 000,00	21 727,15	30 699,70	5306	Prél. Réserves Intergénération	25 000,00	25 000,00	14 550,50	0,00
33130	Projet pilote régional "Diagnostic"			10 557,80	20 699,70	5303	Participation de l'Etat de Vaud (DGCS)	25 000,00	25 000,00	7 176,65	10 340,00
33132	Subvention Réseau d'échanges de savoirs	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00						
33134	Projets	50 000,00	50 000,00	1 169,35	0,00						
33135	Expertise, conseils et appui	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00						
3314	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00						
33141	Prix bourse littéraire	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00						
33129	Attribution à réserve Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	5305	Prél. Réserve Formation Emploi	0,00	3 500,00	0,00	0,00
331291	Attribution à Rés. Intergénération	0,00	0,00	69 240,62	84 429,30	5306	Prél. Réserve Intergénération	76 000,00	67 500,00	45 580,95	25 075,60
331281	Attribution à Réserves AppApp	0,00	0,00	0,00	0,00	5307	Prél. Réserves AppApp	0,00	2 500,00	10 000,00	20 000,00
33139	Attribution à Réserves Seniors	0,00	0,00	0,00	0,00	528	Prél. Réserve Promotion économique	20 000,00	30 000,00	13 055,20	9 425,30

Budget 2024

Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
332	TERRITOIRE EQUIPEMENTS	210 000,00	165 000,00	202 877,42	355 218,35	531	TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS	210 000,00	165 000,00	202 877,42	355 218,35
3321	Activités sportives	60 000,00	65 000,00	30 859,65	44 928,60	5313	Prél. Réserve Territoire Equipements			4 968,00	
33211	Guide sportif	5 000,00	10 000,00	7 859,65	4 935,40	5310	Cotisations	105 000,00	110 000,00	99 891,65	113 886,00
33211.1	Guidesportif.ch financé par les rés.			0,00	17 100,40	5313	Prél. Réserve Territoire Equipements			0,00	17 100,40
33214.1	Soutien aux projets sportifs				6 000,00						
33215	Panathlon: Family Games			10 000,00	16 892,80						
33214.1	Soutiens	25 000,00	25 000,00	13 000,00		5313	Prél. Réserve Territoire Equipements	15 000,00	15 000,00		
33216	Projets	30 000,00	30 000,00			5313	Prél. Réserve Territoire Equipements	20 000,00	20 000,00		
3322	Transports	120 000,00	70 000,00	148 017,77	221 231,95						
33222	Comptages	70 000,00	20 000,00	98 017,77	221 231,95	5312	Partenariats comptages	0,00	0,00	13 864,84	95 980,50
33223	Amortissement Comptages	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	5314	Activation à Etudes au bilan	70 000,00	20 000,00	84152,93	125 251,45
3324	Champignons	30 000,00	30 000,00	24 000,00	27 900,00						
33241	Rétrocession controleurs champignons	30 000,00	30 000,00	24 000,00	24 900,00						
33242	Livre VAPKO			0,00	3 000,00	5313	Prél. Réserve Territoire Equipements			0,00	3 000,00
3324	Attribution à Réserves/capital	0,00	0,00	0,00	61 157,80	5313	Prél. Réserve Territoire Equipements	35 000,00	35 000,00	4 968,00	20 100,40
333	PREVENTION ET DEPENDANCES	443 700,00	461 575,00	470 634,05	508 680,00	532	PREVENTION ET DEPENDANCES	443 700,00	461 575,00	470 634,05	508 680,00
3331	Prévention et Dépendances	280 000,00	300 000,00	310 634,05	349 410,00	532	Prévention et Dépendances	280 000,00	300 000,00	308 756,05	349 410,00
	Subvention Fondation Le Relais	170 000,00	170 000,00			5320	Cotisations	220 000,00	220 000,00	308 756,05	314 685,00
33311	Rel'ier			120 000,00	120 000,00	5326	Prél. Réserve Dépendances			0,00	0,00
33312	Rel'aids			90 000,00	90 000,00						
33314	Subvention Fleur de Pavé	35 000,00	35 000,00	45 000,00	45 000,00						
33324	Subvention Mère Sofia (Macadam3)	15 000,00	15 000,00	20 000,00	20 000,00						
33322	Projets	40 000,00	50 000,00	0,00	0,00	5326	Prél. Réserve Dépendances	40 000,00	50 000,00		0,00
33326	Soutiens	20 000,00	30 000,00	0,00	0,00	5326	Prél. Réserve Dépendances	20 000,00	30 000,00		0,00
33325	Actions de proximité (tiers)			0,00	5 000,00	5326	Prél. Réserve Dépendances			0,00	5 000,00
33328	Actions de prévention (communes)			7 000,00	29 725,00	5326	Prél. Réserve Dépendances			0,00	29 725,00
33323	Brochures aux parents	0,00	0,00		0,00	5325	Prél. Réserve Dépendances				0,00
33329	Attribution à Réserves Dépendances/capital			23 811,85	39 685,00	5326	Prél. Réserve Dépendances	60 000,00	80 000,00	0,00	34 725,00
3333	Part. dispositif lausannois	163 700,00	161 575,00	160 000,00	159 270,00		Part. dispositif lausannois	163 700,00	161 575,00	161 878,00	159 270,00
33333	Action lausannoise	163 700,00	161 575,00	160 000,00	158 000,00	5321	Cot. Part. disp. lausannois	163 700,00	161 575,00	161 878,00	159 270,00
33335	Excéd. Produits à Fonds de Part disp laus			1 878,00	1 270,00						

BUDGET 2024 - Cotisations en CHF par habitant

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Secrétariat général	3,93	3,88	3,79	3,15	3,36	3,34	3,18	3,15	3,01	2,97
Promotion économique	0,79	0,81	0,98	1,02	1,09	1,05	1,05	1,10	1,01	0,83
Intergénération	0,78	0,85	0,79	0,90	0,81	0,84	0,82	0,77	0,78	0,71
Territoire et Equipements	0,34	0,36	0,33	0,38	0,37	0,37	0,37	0,44	0,37	0,39
Dépendances	0,72	0,73	1,02	1,05	1,17	0,89	1,40	1,44	1,47	1,45
Appui au dispositif Lausannois	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
TOTAL Lausanne Région	7,56	7,63	7,91	7,50	7,80	7,49	7,82	7,90	7,64	7,35
TOTAL Lausanne	6,56	6,63	6,91	6,50	6,74	6,94	6,82		6,64	6,35
Fonctionnement Agglomération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23	0,83
Etudes Agglomération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,50	0,39	-0,36	0,37	0,40
PALM	0,45									
TOTAL PALM	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27	0,39	0,15	0,6	1,23
TOTAL avec PALM	8,01	7,63	7,91	7,50	7,80	8,21	8,21	8,05	8,24	8,58

* Habitants Lausanne Région	305 700	302 706	301 200	298 000	296 000	294 519	292 330	292 330	279 038	276 190
* Habitants périmètre compact	288 000	283 271	283 270	279 000	279 000	277 176	275 091	275 091	261 624	259 348
Hab. Lausanne	142 000	141 131	141 130	140 000	141 000	139 720	139 624	139 624	133 521	132 626
LR hors Lausanne	163 700	161 575	160 000	158 000	155 000	154 799	152 706	152 706	145 517	143 564

* estimation: augmentation de la population de +0.5%, appliqué en 2024 sur la population au 31.12.2022.

BUDGET 2024 LAUSANNE RÉGION

PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

Le présent document a pour but de vous renseigner sur l'évolution des postes du budget 2024.

SECRETARIAT GÉNÉRAL**CHARGES :**

COMPTES	LIBELLÉS
300	CHARGES DU PERSONNEL
3000	La charge du personnel mentionnée fait état de la masse salariale au 1 ^{er} septembre 2023, soit de 7,8 EPT. Y est inclus le poste de chef·fe de projet de la promotion économique porté au budget 2022 pour les besoins identifiés de renforcement des prestations en matière d'économie territoriale (cf. préavis au budget 2022). Ce poste n'a pas encore été repourvu. 900'000.-
3020	MANDATS EXTERNES Cette enveloppe budgétaire sert à financer des mandats externes pour le suivi des recrutements et d'autres projets en lien avec l'organisation interne du Secrétariat général. CHF 20'000.-
303	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES :
3031	LOYER Lausanne Région loue ses bureaux auprès de Lausanne Tourisme. Le loyer annuel des locaux se monte à CHF 58'000.-, inchangé depuis le 1 ^{er} septembre 2021, date à laquelle nous avons loué un espace supplémentaire pour accueillir un nouveau collaborateur. CHF 58'000.-
3033	DOCUMENTATION, FORMATION Ce poste au budget sert à prendre en compte les besoins de mise à niveau du personnel par la formation continue. CHF 15'000.-

304	FRAIS DE FONCTIONNEMENT
3042	<p>COMPTABILITÉ ET RÉVISION DES COMPTES</p> <p>Depuis 2016, Lausanne Région fait appel à une société fiduciaire pour les prestations d'administration RH en lien avec les salaires, de suivi comptable, ainsi que pour le bouclage des comptes.</p> <p style="text-align: right;">CHF 20'000.-</p>
3043	<p>TÂCHES PONCTUELLES BC</p> <p>Ce poste permet la prise en charge des frais liés aux tâches spécifiques et aux missions du Bureau de coordination (BC), dont aussi l'organisation des Assemblées générales.</p> <p style="text-align: right;">CHF 20'000.-</p>
3048	<p>COMMUNICATION</p> <p>Ce poste est destiné à supporter les coûts en lien avec la communication institutionnelle générale de Lausanne Région (brochures, flyers, site Internet, rapport d'activités).</p> <p style="text-align: right;">CHF 50'000.-</p>
305	FRAIS DE GESTION
3054	<p>ASSURANCES CHOSES ET RC DIRIGEANTS</p> <p>Notre police d'assurances choses a été adaptée et une nouvelle assurance RC Dirigeants a été conclue en novembre 2021 auprès de la Zurich Assurance.</p> <p style="text-align: right;">CHF 4'500.-</p>
3056	<p>FRAIS FINANCIERS</p> <p>La BCV a abandonné la facturation des intérêts négatifs en septembre 2022. Par conséquent, ce poste au budget a été revu à la baisse.</p> <p style="text-align: right;">CHF 2'500.-</p>

PRODUITS :

50	SECRETARIAT GENERAL
504	PARTICIPATION ETAT DE VAUD : Un accord avec l'Etat de Vaud a été passé pour le financement de la moitié du poste de référent seniors régional. Les projets menés sont aussi financés à moitié par le Canton (cf. rubrique Seniors). CHF 56'000.-

Au total, les charges du Secrétariat général se montent à CHF 1'451'500.- et ses produits à CHF 181'000.-. Des prélèvements sur la réserve Promotion économique (CHF 70'000.-) sont aussi prévus.

Le solde de CHF 1'200'500.- sera assuré par les cotisations à hauteur de CHF 3.93 par habitant pour le secrétariat général, elles sont donc augmentées de 5 ct par rapport aux cotisations 2023.

AGGLOMÉRATION

CHARGES :

310	<p>PALM</p> <p>PALM 2025</p> <p>Le budget PALM est discuté et approuvé chaque année par le COPIL PALM. Pour le budget 2024, les chiffres ont été validés le 9 juin 2023. Les montants reportés dans le budget ne concernent que la partie à charge de Lausanne Région.</p> <p>La participation de Lausanne Région est réglée par voie de convention entre le Canton et les associations régionales (Région Morges et Lausanne Région). Pour mémoire cette convention prévoit la répartition suivante des coûts du PALM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50% à charge du Canton, - 40% à charge de Lausanne Région et - 10% à charge de Région Morges <p>Afin d'adapter le présent budget à la réalité budgétaire du PALM et préserver une bonne lisibilité, pour les années 2023 et suivantes, une seule ligne budgétaire a été dédiée au PALM (n° 310) et y ont été inclus les chiffres validés par le COPIL. De plus, les réserves Etudes (n° 5196) et Fonctionnement (n° 516) ont été fusionnées en une seule réserve, désormais appelée Réserve PALM (n° 516).</p> <p>Depuis l'année 2020, aucune cotisation n'a été ponctionnée auprès des communes pour le financement du PALM. Le financement s'est fait intégralement sur les réserves disponibles. En 2023, à la suite de la clôture des comptes 2022, il a été convenu de renoncer à ponctionner une cotisation de 45 ct auprès des communes du périmètre compact.</p> <p>Selon l'évolution des réserves dédiées au PALM, et afin de garantir ce financement sans alourdir les cotisations, il est prévu pour 2024 de prélever sur les réserves PALM un montant de CHF 130'000.- et de ponctionner des cotisations pour le montant restant, soit 45 ct par habitant.</p> <p style="text-align: right;">CHF 259'400.-</p>
-----	--

BUDGET 2024 LAUSANNE RÉGION

PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

Le tableau présenté ci-dessous mentionne les détails du budget 2024 du PALM tel que validé par le COPIL le 9 juin 2023 :

ACTUALISATION DU BUDGET 2023-2025 POUR VALIDATION COPIL PALM 09.06.2023 (TTC)					
Rubrique	Coût total prévisionnel 2022-2025	Dépenses effectives 2022 présentées au COPIL du 03.02.2023	Montants 2023 actualisés	Montants 2024 actualisés	Montants 2025 actualisés
Cadrage et travaux préparatoires	149'552	76'846	54'706	18'000	0
Appui stratégique et modération d'ateliers	47'600	43'195	4'405	0	0
Accompagnement en tant qu'expert : travaux préparatoires	15'507	15'507	0	0	0
Atelier du PALM 2016 au PALM 2025	9'744	9'744	0	0	0
Accompagnement en tant qu'expert : structure rapport	15'508	0	15'508	0	0
Communication : atelier	9'047	8'401	646	0	0
Accompagnement transition écologique	33'000	0	25'000	8'000	0
Solde sur budget cadrage et travaux préparatoires (réserve)	19'146	0	9'146	10'000	0
Elaboration du PALM 2025	1'195'400	0	605'084	560'316	30'000
Volet urbanisation	100'000	0	60'000	40'000	0
Volet mobilité	228'828	0	154'180	74'648	0
• Mobilité générale	141'352	0	98'947	42'406	0
• Mobilité active	57'476	0	40'233	17'243	0
• Cartographie géoréférencée	30'000	0	15'000	15'000	0
Volet paysage	88'212	0	60'000	28'212	0
Volet environnement et énergie	86'538	0	64'904	21'634	0
Assistance à maîtrise d'ouvrage	133'560	0	90'000	43'560	0
• Cartographie générale	85'483	0	60'000	25'483	0
• Module Vision d'ensemble et Besoin d'action	48'077	0	30'000	18'077	0
Rapport (hors rédaction)	165'000	0	30'000	135'000	0
Impressions	50'000	0	0	20'000	30'000
Plan et actions de communication	125'515	0	86'000	39'515	0
• Communication interne et appui pilotage	99'515	0	70'000	29'515	0
• Communication externe	1'000	0	1'000	0	0
• Banque d'images	25'000	0	15'000	10'000	0
Solde sur budget élaboration (réserve)	217'746	0	60'000	157'746	0
Conférences d'agglomération	100'000	0	30'000	70'000	0
Réserve générale	80'000	0	0	0	80'000
TOTAL	1'524'952	76'846	689'789	648'316	110'000
DGTL	301'837	15'369	134'805	129'663	22'000
DGMR	301'837	15'369	134'805	129'663	22'000
DGE	150'919	7'685	67'402	64'832	11'000
LR	603'675	30'739	269'610	259'327	44'000
RM	150'919	7'685	67'402	64'832	11'000
	15'765	0	15'765	0	0

Les charges liées au PALM se montent à CHF 259'400.-. Elles seront financées par moitié par le prélèvement sur les réserves de CHF 130'000.- et le solde sera assuré par les cotisations à hauteur de 45 ct par habitant pour les communes du périmètre compact du PALM.

Pour mémoire, pour l'année 2023, il avait été convenu de renoncer à des cotisations supplémentaires de 45 ct par habitants pour les communes du périmètre compact.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

CHARGES

3231	PERL
32310	<p>DOTATION</p> <p>Depuis 2016, la dotation des PERL est la suivante : CHF 50'000.- pour le gagnant du « Trophée PERL Lausanne Région », quatre prix de CHF 10'000.- pour les quatre autres lauréats, ainsi qu'un prix additionnel de CHF 10'000.- pour récompenser le prix du public.</p> <p>L'enveloppe totale des prix ne subit pas de modification en 2024.</p> <p style="text-align: right;">CHF 100'000.-</p>
32312	<p>GESTION</p> <p>Ce poste au budget est destiné à financer la cérémonie de remise des prix. L'augmentation de 10'000.- sert à financer les actions de communications désormais externalisées.</p> <p style="text-align: right;">CHF 90'000.-</p>
3242	<p>ACTION DE PROMOTION ÉCONOMIQUE (AVANT : ACTIONS PROMOTIONNELLES)</p> <p>La rubrique « Actions promotionnelles » change de dénomination pour devenir « Actions de promotion économique » et inclure les actions financées par Lausanne Région en faveur de salons et manifestations organisés par des porteurs privés.</p>
32423	<p>COMMUNICATION PROMOTIONNELLE</p> <p>Les frais liés à la campagne Consommer local ont été reportés sous la rubrique n° 3244 « Développement économique régional », cf. commentaire ci-dessous.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>

32424	<p>AIDES AUX SALONS ET MANIFESTATIONS</p> <p>Afin de pouvoir soutenir des manifestations d'envergure selon la Loi sur l'Appui économique (LADE), Lausanne Région est sollicitée pour participer davantage à un « co-financement », soit au moins 20% du montant de l'aide allouée par le Canton. Ce montant a été augmenté en 2024 et intègre le montant « Aides et soutiens divers » (n° 32434). Il est financé à 50% par un prélèvement sur les réserves.</p> <p style="text-align: right;">CHF 40'000.-</p>
32425	<p>RENCONTRES ENTREPRISES</p> <p>Ce poste est destiné à couvrir une partie des frais des communes pour l'organisation des Rencontres Municipalités-Entreprises. Lausanne Région prend à sa charge un montant annuel allant jusqu'à CHF 1'000.- par commune pour les frais engendrés par ces rencontres. Depuis 2023, ce poste au budget est repris dans la rubrique n° 32447, cf. commentaire ci-dessous.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>
3243	<p>RÉSEAU D'APPUI ET SUBVENTIONS</p> <p>Ce poste prend en compte la subvention octroyée par Lausanne Région aux Ateliers de Renens (CHF 10'000.-). Le montant destiné aux soutiens divers à des entités privées tierces pour des actions ayant un rayonnement régional (CHF 10'000.-) a été intégré à la rubrique n° 43424.</p> <p style="text-align: right;">CHF 10'000.-</p>
32432	<p>FONDATION MICROCRÉDIT SOLIDAIRE SUISSE (MSS)</p> <p>La Fondation a gelé son activité de micro-crédit en faveur des entreprises et renonce depuis quelques années au soutien de Lausanne Région.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>

32433	<p>ATELIERS DE RENENS</p> <p>Cette rubrique anciennement prévue sous « Soutien Filières » a été déplacée sous « Réseau d'appui et subventions ». En effet, depuis 2017, le soutien aux Ateliers de Renens fait l'objet d'une convention sur la durée de la législature. L'ancienne convention étant arrivée à échéance à la fin de l'année 2021, elle a été renégociée en 2022. Elle vise à confirmer le soutien de Lausanne Région en faveur de cet espace de prototypage, ouvert au public et surveillé, qui offre un encadrement professionnel à l'ensemble des entreprises installées ou désirant s'installer dans ces ateliers.</p> <p style="text-align: right;">CHF 10'000.-</p>
3244	<p>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL (AVANT : SOUTIEN FILIÈRES)</p> <p>Cette rubrique, nouvellement renommée, comprend les financements par Lausanne Région de ses propres projets destinés aux communes membres.</p> <p style="text-align: right;">CHF 60'000.-</p>
32444	<p>ATELIERS DE RENENS</p> <p>La subvention aux Ateliers de Renens est reprise sous « Réseau d'appui et subventions », cf. commentaire ci-dessus 32433.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>
32447	<p>PROJETS RÉGIONAUX (AVANT : SOUTIENS DIVERS)</p> <p>Ce poste comprend le financement aux projets suivants organisés par Lausanne Région et préavisés par la Commission Promotion économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres Municipalités-Entreprises : 5'000.- CHF - Campagne Consommer local (suite) : 30'000.- CHF - Suivi statistiques économiques 15'000.- CHF - Action de communication 10'000.- CHF <p style="padding-left: 20px;">« nouvelle stratégie LADE »</p> <p>Sont inclus dans le financement de ces projets, les frais liés à la communication, anciennement mentionnés sous la rubrique n° 32423.</p> <p style="text-align: right;">CHF 60'000.-</p>

32446	<p>CONFÉRENCES/JOURNÉES DE RÉFLEXION</p> <p>Ce poste nouvellement créé vise à financer un événement sous forme de conférence ou de soirée d'échanges sur un thème qui sera choisi et développé par la Commission Promotion économique. L'événement planifié en 2023 aura pour finir lieu en janvier 2024 et sera financé par les transitoires 2023. Le prochain événement sera organisé en 2025.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>
-------	--

PRODUITS :

523	<p>PERL PARTENARIATS ET SPONSORING</p> <p>Comme pour les éditions précédentes, en 2024, il est prévu un financement de trois partenaires principaux à CHF 10'000.-/chacun. Ces participations permettront de financer des frais liés à l'organisation de la cérémonie.</p> <p style="text-align: right;">CHF 30'000.-</p>
528	<p>PRÉLÈVEMENT SUR RÉSERVES PROMOTION ÉCONOMIQUE</p> <p>Il est prévu de prélever sur les réserves de la promotion économique pour financer la moitié des charges suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la charge liée à l'organisation des PERL (CHF 40'000.-), - la charge liée aux soutiens de Lausanne Région aux salons et manifestations (CHF 20'000.-), - la charge liée aux financements des projets régionaux portés par la Commission (CHF 30'000.-) <p style="text-align: right;">CHF 90'000.-</p>

Après déduction des partenariats PERL, ainsi que des prélèvements sur réserves, le total des charges du département Promotion Economique s'élève à CHF 240'000.-. Ce montant sera financé par les cotisations à raison de CHF 0.79 par habitant, représentant une diminution de 2 ct par rapport à ce qui avait été proposé au budget 2023.

COMMISSIONS INTERGÉNÉRATIONS

CHARGES :

3311	ENFANCE
33111	<p>JOURNÉE ENFANCE</p> <p>L'échange autour du thème de l'enfance dans le cadre de la Plateforme Intercommunale sur le Soutien aux Activités de Jeunesse (PICSAJ) est organisé chaque deux ans. Cet évènement est organisé en novembre 2023 et sera de nouveau organisé en 2025.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>
33112	<p>PROJETS</p> <p>Cette rubrique budgétaire est destinée au financement des projets identifiés par la Commission Enfance. Pour l'année 2024, il sera notamment question d'approfondir le thème de l'enjeu de l'ouverture des préaux scolaires au public. Ce poste au budget a été augmenté pour permettre d'attribuer des mandats destinés à ces études.</p> <p style="text-align: right;">CHF 42'000.-</p>
33113	<p>SOUTIENS AUX ACTIVITÉS DE JEUNESSE</p> <p>Cette ligne budgétaire vise à prévoir les soutiens aux activités de jeunesse préavisés par la Commission Enfance et Jeunesse.</p> <p style="text-align: right;">CHF 10'000.-</p>

CHARGES :

3312	FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES
33121 33125 33127	<p>SUBVENTIONS</p> <p>Depuis 2017, Lausanne Région octroie des subventions aux entités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace des Inventions - Ado Pro - Lift <p>Ces conventions sont arrivées à échéance à la fin de l'année 2021 et ont été renégociées en 2022 pour la législature. Les montants des subventions à l'Espace des Inventions (CHF 40'000.-) ainsi qu'à Lift (CHF 20'000.-) restent identiques à ceux octroyés au cours de la dernière législature.</p> <p>Quant à la subvention à l'association Ado Pros, les objectifs indiqués dans la convention n'étant pas atteints, la subvention n'a pas été renouvelée.</p> <p style="text-align: right;">CHF 60'000.-</p>
33122	<p>JOURNÉE DE RÉFLEXION</p> <p>Une soirée de réflexions a été organisée au printemps 2023. Il n'est pas prévu d'organiser cet événement en 2024 et d'en prévoir un en 2025.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>
33123	<p>SALON DES MÉTIERS</p> <p>Lausanne Région renouvelle sa collaboration avec la Ville de Lausanne sur un stand commun.</p> <p style="text-align: right;">CHF 50'000.-</p>
33124	<p>MONJOB-MONCHOIX.CH (ANCIENNEMENT KIFTONTAF)</p> <p>Le montant de CHF 1'000.- est destiné à la mise à jour du site www.monjob-monchoix.ch.</p> <p style="text-align: right;">CHF 1'000.-</p>

33128	<p>APPAPP</p> <p>AppApp propose des cours d'appui aux apprenti·e·s en difficulté scolaire. Il est à noter que les apprenti·e·s bénéficiant des cours d'appui scolaire AppApp paient CHF 5.-/heure, générant ainsi des produits évalués à CHF 60'000.-. Ce montant est porté en diminution de la charge. En 2023, 58 groupes d'appui ont été organisés sur le territoire de Lausanne Région.</p> <p style="text-align: right;">CHF 150'000.-</p>
331280	<p>MESURES D'APPUI</p> <p>Ce montant est destiné à soutenir des projets portés par des tiers en lien avec les axes de travail de la Commissions Formation et emploi des jeunes, notamment l'étude sur la place de l'apprentissage au sein des administrations communales de Lausanne Région en partenariat avec une haute école.</p> <p style="text-align: right;">CHF 10'000.-</p>
33126	<p>PROJETS PROFESSIONNELS</p> <p>Cette rubrique comprend le financement des projets identifiés par la Commission Formation et emploi des jeunes.</p> <p>Pour l'année 2024, il sera notamment question de poursuivre la régionalisation du projet « Moi, mon réseau, mon futur » et d'un projet pilote sur la promotion de l'apprentissage dans les administrations communales.</p> <p>Ce montant comprend les ressources humaines nécessaires (animateurs·trices), les frais de coordination et de mise en place, l'impression du matériel et la communication du projet.</p> <p>Ce montant sera prélevé des réserves Intergénération (CHF 20'000.-) et de celle de la promotion économique (CHF 20'000.-).</p> <p style="text-align: right;">CHF 40'000.-</p>

CHARGES :

3313	SENIORS
33132	SUBVENTION RÉSEAU D'ÉCHANGES DES SAVOIRS
	<p>Cette subvention est versée au Réseau d'échanges de savoirs depuis 2012 et fait l'objet d'une convention. La convention est arrivée à échéance à la fin de l'année 2021 et a été renégociée en 2022.</p> <p>Le montant de la subvention reste inchangé.</p> <p>Cette association donne à celles et ceux qui le désirent les moyens de s'inscrire dans un projet d'échanges et de création collective. Partant du principe que chaque personne possède des savoirs, des compétences et des connaissances, le R.E.R.S, via sa plateforme d'échanges, favorise cette transmission dans la réciprocité et la gratuité.</p> <p style="text-align: right;">CHF 10'000.-</p>
33134	PROJETS
	<p>Cette rubrique couvre le financement des projets développés par la Commission Seniors. En 2024, il s'agira des projets de régionalisation des soirées d'accueil des nouvelles et nouveaux retraité-e-s, les analyses intercommunales des besoins seniors, ainsi que le soutien aux projets de Lausanne Région susceptibles de coordonner l'information concernant les prestations communales aux aîné-e-s.</p> <p>De manière générale, ce montant prévoit le soutien des projets en lien direct avec les 5 axes développés dans le cadre du projet-pilote de Lausanne Région.</p> <p style="text-align: right;">CHF 50'000.-</p>
33135	EXPERTISE, CONSEILS ET APPUI
	<p>Cette rubrique prévoit le montant des mandats à confier à l'extérieur pour l'accompagnement des projets ci-dessus.</p> <p style="text-align: right;">CHF 10'000.-</p>

PRODUITS :

53	SENIORS
5303	<p>PARTICIPATION ÉTAT DE VAUD :</p> <p>Un accord avec l'Etat de Vaud a été passé pour le financement de la moitié du poste de référent seniors régional ainsi que des projets liés au projet-pilote.</p> <p style="text-align: right;">CHF 25'000.-</p>

CHARGES :

3314	DIVERS
33141	<p>PRIX BOURSE LITTÉRAIRE :</p> <p>Le montant de CHF 5'000.- permet de soutenir le prix de la bourse littéraire, décerné par la Ville de Lausanne. Ce prix est décerné aux auteurs résidant dans l'ensemble des communes de Lausanne Région.</p> <p style="text-align: right;">CHF 5'000.-</p>

Les charges de la plateforme Intergénération se montent à CHF 438'000.-. Elles seront partiellement financées par la participation des apprenti·e·s AppApp, à hauteur de CHF 60'000.-, par la participation du Canton aux projets Seniors (CHF 25'000), par le partenariat avec la Ville de Lausanne pour le stand au Salon des métiers (CHF 18'700.-) ainsi que par les prélèvements sur réserves suivants :

- **Prélèvement réserve Intergénération de CHF 76'000.-**
- **Prélèvement réserve Promotion économique de CHF 20'000.-**

Le solde de CHF 238'300.- sera financé par les cotisations, à hauteur de CHF 0.78 par habitant, représentant une diminution de 7 ct par rapport à celles de 2023.

TERRITOIRE ET ÉQUIPEMENTS

CHARGES :

3321	ACTIVITÉS SPORTIVES
33211	<p>GUIDE SPORTIF</p> <p>Le nouveau Guide sportif dans sa nouvelle version électronique (guidesportif.ch) a été créé en 2020. Le budget 2024 prévoit un montant destiné à la promotion de ce guide surtout en lien avec un stand dédié proposant des animations lors des manifestations sportives soutenues par Lausanne Région, notamment au Panathlon Family Games.</p> <p style="text-align: right;">CHF 5'000.-</p>
33214.1	<p>SOUTIENS</p> <p>Cette rubrique budgétaire prévoit le financement nécessaire pour soutenir les manifestations sportives à caractère régional. Il englobe également le soutien, jusqu'à présent indiqué séparément (n° 33215), aux Panathlon Family Games ainsi qu'à Lausanne-sur-Mer.</p> <p style="text-align: right;">CHF 25'000.-</p>
33216	<p>PROJETS</p> <p>Cette nouvelle rubrique budgétaire comprend le financement des projets identifiés par la Commission Activités sportives. Pour l'année 2024, il sera notamment question de financer des études et des projets pilotes sur les thématiques abordées par la commission.</p> <p style="text-align: right;">CHF 30'000.-</p>

CHARGES :

3322	TRANSPORTS
33222	<p>COMPTAGES</p> <p>Le montant de CHF 70'000.- concerne le paiement des prestations qui seront exécutées en 2024, destinées à organiser la prochaine campagne de comptages.</p> <p style="text-align: right;">CHF 70'000.-</p>

33223	AMORTISSEMENT COMPTAGES Il est prévu d'amortir la charge de la campagne de comptages 2021-2022 sur 5 ans. CHF 50'000.-
3324	FORÊTS
33241	RÉTROCESSION CONTRÔLEURS CHAMPIGNONS Lausanne Région continue de rétribuer les communes engageant des frais pour financer les contrôles de récoltes privées de champignons. CHF 30'000.-

Les charges de la rubrique Territoire et Équipements se montent à CHF 210'000.-. Après déduction de l'activation au bilan de l'étude (CHF 70'000.-) et d'un prélèvement sur réserve Territoire et Equipements (CHF 35'000.-), le solde sera financé par une cotisation de CHF 0.34 par habitant, inférieure de 2 ct par rapport à celle budgétée en 2023.

PRÉVENTION ET DÉPENDANCES

CHARGES :

<p>33311 33314 33324</p>	<p>SUBVENTIONS</p> <p>Depuis 2017, les subventions annuelles sont soumises à convention et couvrent l'entier de la législature. Les conventions qui lient Lausanne Région à la Fondation Le Relais (pour Rel'ier et Rel'aids), à Fleur de Pavé et à Mère Sofia (Macadam3) sont arrivées à échéance à la fin de l'année 2021 et ont été renégociées en 2022 ; elles couvrent la période 2022-2026. Les nouveaux montants des subventions sont les suivants :</p> <p>Fondation Le Relais (Rel'ier et Rel'aids) CHF 170'000.- Fleur de Pavé CHF 35'000.- Mère Sofia (Macadam 3) CHF 15'000.-</p> <p>Les montants octroyés aux différentes mesures ont été regroupés sous la dénomination de l'entité qui reçoit la subvention.</p> <p style="text-align: right;">CHF 220'000.-</p>
<p>33322</p>	<p>PROJETS</p> <p>Cette rubrique budgétaire comprend le financement des projets identifiés par la Commission Prévention et dépendances. Pour l'année 2024, il sera notamment question de financer des études et des projets sur les thématiques suivantes : espace public, travailleuses et travailleurs sociaux de proximité, volet cohabitation et éventuellement une journée de réflexion.</p> <p>La part liée aux mandats nécessaires à la concrétisation des réflexions menées par la Commission Prévention et dépendances est incluse dans la rubrique Projets et a été enlevée de celle liée aux subventions. Cette manière de faire permet une meilleure transparence des comptes et s'adapte mieux au cycle de vie des projets menés par la commission, qui sont plus court que la durée de législature prévue pour la fixation des subventions.</p> <p style="text-align: right;">CHF 40'000.-</p>

33326	<p>SOUTIENS</p> <p>Les rubriques « Actions de proximité » (visant à soutenir des projets portés par des tiers) et « Actions de prévention » (visant à soutenir des projets des communes membres) ont été fusionnées en 2023. Le montant porté au budget 2024 vise à soutenir les deux types d'action pourvu que le caractère régional de l'action ait été identifié.</p> <p>De plus, la part des soutiens pour les activités de jeunesse a été reprise sous la rubrique n° 33112, Projets, Enfance et n° 33113, Soutiens aux activités de jeunesse, Enfance.</p> <p style="text-align: right;">CHF 20'000.-</p>
33323	<p>BROCHURE AUX PARENTS</p> <p>Lausanne Région avait édité en 2014 une brochure en 11 langues « Être parent d'un adolescent ». Cette brochure a vieilli et les problématiques abordées ont évoluées. Pour donner suite aux différents échanges qui ont eu lieu en 2022 avec les acteurs-clés (Canton, Addiction Suisse et le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI), la Commission Prévention et dépendances propose de renoncer à financer l'actualisation et la réédition de cette brochure. Aucun frais n'est donc porté au budget 2024.</p> <p style="text-align: right;">CHF 0.-</p>

Les charges de la Commission Prévention et Dépendances se montent à CHF 280'000.- financées en partie par des prélèvements sur Réserve Dépendances (CHF 60'000.-). Le solde de CHF 220'000.- sera financé par une cotisation de CHF 0.72.- par habitant, inférieure de 1 ct par rapport à celle de 2023.

PARTICIPATION AU DISPOSITIF LAUSANNOIS

CHARGES :

3333	<p>PARTICIPATION AU DISPOSITIF LAUSANNOIS</p> <p>Il a été convenu avec la Ville de Lausanne que le montant correspondant à CHF 1.- par habitant de Lausanne Région hors Lausanne, soit en 2024, estimé à 163'700 habitants, lui serait mis à disposition pour financer les projets lausannois. 2024. Lausanne décide seule de l'utilisation de ce montant.</p> <p style="text-align: right;">CHF 163'700.-</p>
------	--

SYNTHÈSE

Le budget 2024 se monte à **CHF 3'162'600.-** contre CHF 3'165'075.- en 2023.

Il sera financé de la façon suivante :

- **Cotisations communales :**
Les cotisations sont fixées à **CHF 7.56 par habitant** (- 7 cts par rapport à 2023) pour les communes membres hors du PALM, et à **CHF 8.01 par habitant** (+ 38 cts par rapport à 2023) pour les communes du périmètre compact du PALM.
- **Subventions :**
 - CHF 125'000.- de la Convention du Département de l'économie, liée à la subvention LADE (Loi sur l'Appui au Développement Economie)
 - CHF 81'000.- de la Convention du Département de la Santé publique et de l'action sociale (DSAS), liée au soutien du projet pilote Seniors.
- **Autres produits :**
 - CHF 30'000.- pour le partenariat PERL,
 - CHF 18'700.- du partenariat pour le Salon des Métiers
 - CHF 60'000.- de produits App App
- Afin de diminuer les **réserves**, des prélèvements ont été budgétisés :
 - PALM : **CHF 130'000.-** (participation au PALM selon convention)
 - Promotion économique pour un total de **CHF 180'000.-**, soit CHF 70'000.- pour les charges du personnel, CHF 40'000.- pour l'organisation des PERL, CHF 20'000.- pour le soutien aux salons et manifestations, CHF 30'000.- pour les projets régionaux et CHF 20'000.- pour le projet Moi, Mon réseau, Mon futur ;
 - Intergénération pour un total de **CHF 76'000.-** dont CHF 21'000.- pour les projets Enfance , CHF 10'000.- pour les soutiens aux activités de jeunesse, CHF 20'000.- pour le projet Moi, Mon futur, Mon réseau, CHF 25'000.- pour les projets seniors ;
 - Territoires et Equipements **CHF 35'000.-**
 - Dépendances **CHF 60'000.-**

Enfin, une activation au Bilan de CHF 70'000.- est prévue afin de financer les frais du mandat de comptages des transports publics et transports individuels.

Le tableau ci-dessous illustre **une prévision** de l'évolution des réserves, si tous les prélèvements devaient se réaliser et qu'aucune attribution ne devait être versée au moment du bouclage des comptes.

BUDGET 2024 LAUSANNE RÉGION

PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

RESERVES	Prévision état des réserves au 01.01.2024	Prévision état des réserves au 31.12.2023	Etat au 31.12.2022
PALM	101 242,65	231 242,65	491 242,65
Promotion économique	75 025,57	255 025,57	420 025,57
Formation et Emploi des Jeunes	367,87	367,87	3 867,87
Intergénération	181 423,42	257 423,42	324 923,42
Territoire Equipements	125 808,82	160 808,82	195 808,82
Fonds partici. Dispo lausannois	41 789,05	41 789,05	41 789,05
Dépendances	120 359,76	180 359,76	260 359,76
AppApp	53,80	53,80	2 553,80
TOTAL	646 070,94	1 127 070,94	1 740 570,94

Les cotisations communales proposées pour 2024 se répartissent de la façon suivante :

		2024	2023	2022	2021	2020	2019
Secrétariat général		3,93	3,88	3,79	3,15	3,36	3,34
Promotion économique		0,79	0,81	0,98	1,02	1,09	1,05
Intergénération		0,78	0,85	0,79	0,90	0,81	0,84
Territoire et Equipements		0,34	0,36	0,33	0,38	0,37	0,37
Dépendances		0,72	0,73	1,02	1,05	1,17	0,89
Appui au dispositif Lausannois		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
TOTAL	Lausanne Région	7,56	7,63	7,91	7,50	7,80	7,49
TOTAL	Lausanne	6,56	6,63	6,91	6,50	6,74	6,94
Fonctionnement Agglomération		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etudes Agglomération		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,50
PALM		0,45					
TOTAL	PALM	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27
TOTAL avec PALM		8,01	7,63	7,91	7,50	7,80	8,21

Le Bureau de coordination invite les communes membres de l'Association à accepter ces propositions d'actions pour l'exercice 2024 et les en remercie.

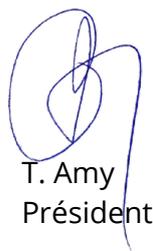
CONCLUSIONS

Lors de la séance du 11 octobre 2023, le Bureau de coordination de Lausanne Région propose à l'Assemblée générale de Lausanne Région :

- **de prendre acte de son rapport sur le programme d'actions et le budget 2024 de Lausanne Région ;**
- **d'approuver ce budget qui s'élève au total à CHF 3'162'600.- ;**
- **de charger les instances responsables de la mise en œuvre des actions prévues selon le programme présenté.**

Lausanne, le 1^{er} septembre 2023

Au nom du Bureau de coordination :



T. Amy
Président



A. Radaelli
Secrétaire générale

Membres de la Commission de gestion 2023

	Ville de Lausanne	Secteur Est	Secteur Nord	Secteur Ouest
Membres	*Eva BAUER	Alain MONOD, Epalinges	Jean-Louis MEYLAN, Froideville	Georges CHERIX, Villars-Ste-Croix
Suppléant·e·s		Catherine SCHIESSER, Belmont-sur- Lausanne	Denis FAVRE, Romanel-sur- Lausanne	Patricia SPACK ISENRICH, Bussigny

*Cheffe Unité API (Amélioration des prestations et d'innovation)